

INITIATIVE «L'INVESTISSEUR ENVIRONNEMENTAL»

## UNE PLATEFORME POUR STRUCTURER L'INVESTISSEMENT ÉCOLOGIQUE DES JEUNES

L'accompagnement des jeunes vers l'investissement écologique franchit une nouvelle étape avec la mise en place d'un outil numérique national conçu pour simplifier et structurer leurs démarches. Lancée samedi à Alger par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, la plateforme baptisée « L'Investisseur Environnemental » se veut un levier concret pour transformer les idées en projets viables, en particulier dans les domaines de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets.



P.2

# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 8 Dhou El-Qi'da 1447 - 26 Avril 2026 - N° 1292 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

SIXIÈME ÉDITION  
DU FESTIVAL DU FILM  
MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

## LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



Mme Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, a présidé, vendredi soir, en présence de plusieurs personnalités du secteur culturel ainsi que d'importantes figures du 7<sup>e</sup> art, algériennes et étrangères, la cérémonie d'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Festival du Film méditerranéen d'Annaba.

P.12

## MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU CŒUR DES PRIORITÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Organisée samedi à l'École nationale du Trésor de Tipasa, une rencontre nationale a mis en lumière un enjeu central du système de santé : l'entretien et la gestion des équipements médicaux au sein des structures hospitalières.

P.4

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

# HIDAOUI EXHORTE LES JEUNES À S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



P.3

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, hier samedi à Tipasa, une journée de sensibilisation consacrée à l'importance de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, en prévision des législatives du 2 juillet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de l'opération "Haya Chabab", lancée par le CSJ dans le but d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales.

PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

## INTERVENTIONS DE TERRAIN À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

Des interventions sur le terrain pour l'amélioration urbaine et la prise en charge de la propreté de l'environnement se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays avec la participation des différents services et organismes concernés, et ce dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens et d'embellir les villes..

P.2

## INITIATIVE « L'INVESTISSEUR ENVIRONNEMENTAL » UNE PLATEFORME POUR STRUCTURER L'INVESTISSEMENT ÉCOLOGIQUE DES JEUNES

*L'accompagnement des jeunes vers l'investissement écologique franchit une nouvelle étape avec la mise en place d'un outil numérique national conçu pour simplifier et structurer leurs démarches. Lancée samedi à Alger par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, la plateforme baptisée « L'Investisseur Environnemental » se veut un levier concret pour transformer les idées en projets viables, en particulier dans les domaines de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets.*

Par Youcef Hamidi

Pensée comme un espace intégré, cette interface permet aux porteurs de projets d'accéder à l'ensemble des dispositifs d'aide existants. Elle offre la possibilité de déposer des dossiers en ligne, d'en assurer le suivi, tout en bénéficiant de services d'orientation, d'accompagnement technique et de formation. Elle facilite également l'obtention des autorisations nécessaires, notamment celles liées à la collecte et au transport des déchets recyclables, dans une logique de simplification administrative et de transparence accrue.

Ce nouvel outil s'inscrit dans la dynamique de numérisation des services publics, avec pour objectif de rapprocher l'administration des jeunes entrepreneurs, de réduire les délais de traitement et de rendre les procédures plus lisibles. À travers cette démarche, les autorités entendent encourager l'émergence d'initiatives innovantes et durables, capables de contribuer à la croissance économique nationale tout en répondant aux impératifs environnementaux.

Présentée lors d'une journée d'information consacrée au thème « La jeunesse et l'investissement environnemental », la plateforme a été dévoilée en présence de plu-



sieurs membres du gouvernement, dont la ministre Kaouter Krikou, le ministre de l'Économie de la connaissance, Nouredine Ouadah, ainsi que le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui. Dans son intervention, Mme Krikou a souligné que cet outil permettra d'organiser l'accès aux activités environnementales et d'accompagner efficacement les jeunes dans la concrétisation de leurs projets, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable et au renforcement de l'économie nationale

à travers les investissements verts. De son côté, M. Ouadah a insisté sur le potentiel économique de la valorisation des déchets, qu'il considère comme une source de richesse et de création d'emplois, tout en participant à la réduction des importations. M. Hidaoui a, pour sa part, mis en avant l'apport de cette plateforme dans la clarification des opportunités offertes aux jeunes et dans le renforcement de leur esprit entrepreneurial, en les orientant vers des mécanismes d'appui concrets plutôt que vers

une dépendance à l'emploi public.

Dans cette perspective, il a annoncé l'organisation prochaine d'un camp d'été dédié à l'entrepreneuriat vert, qui réunira près de 250 jeunes afin de favoriser l'apprentissage, le partage d'expériences et le développement de compétences dans ce domaine.

Cette rencontre, organisée conjointement par plusieurs départements ministériels, a également permis de présenter le cadre juridique encadrant l'économie circulaire, notamment les dispositions de la loi n° 25-02, ainsi que les différents mécanismes de financement accessibles aux porteurs de projets. L'importance du rôle joué par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et l'Agence nationale de l'auto-entrepreneuriat (ANAE) a été particulièrement soulignée, notamment dans l'accompagnement des jeunes vers le recyclage et leur intégration dans l'économie formelle.

Les travaux ont été conclus par la signature de plusieurs accords de partenariat entre institutions et organismes concernés, dans le but de consolider l'écosystème de soutien à l'entrepreneuriat vert en Algérie et de renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués.

Y.H

### PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

## INTERVENTIONS DE TERRAIN À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

Des interventions de terrain pour l'amélioration urbaine et la prise en charge de la propreté de l'environnement se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays avec la participation des différents services et organismes concernés, et ce dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens et d'embellir les villes, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la promotion de la propreté de l'environnement et l'embellissement des villes en leur confé-

rant un cachet urbain moderne, de vastes opérations de rénovation et de nettoyage de l'environnement se poursuivent dans les différentes wilayas du pays, à travers des interventions de terrain impliquant les différents services et organismes concernés", précise la même source.

Ces opérations concernent l'intervention immédiate pour la prise en charge des points noirs au niveau des quartiers résidentiels ainsi que des espaces à forte affluence, tels que les abords des établissements publics et des mosquées, en sus des rues principales et secondaires.

Dans ce cadre, il a également été procédé au ramassage des ordures ménagères, au balayage et au

nettoyage des routes, à l'enlèvement des terres et des résidus de travaux, ainsi que le nettoyage des avaloirs afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales, outre la suppression des décharges sauvages, ajoute le communiqué. Pour renforcer cette dynamique, des actions de sensibilisation sont menées auprès des citoyens quant à l'importance du respect des règles de propreté en évitant le dépôt anarchique des déchets, sachant que la préservation de la propreté de l'environnement est une responsabilité partagée impliquant tout un chacun, pour maintenir un environnement propre et améliorer les conditions de la vie quotidienne", conclut le communiqué.

R.S

### NOUVELLE PUBLICATION

## "LA VOIX D'UN MOUDJAHID DES MONTAGNES DU SUD ORANAIS"

Un nouvel ouvrage est apparu à El-Bayadh intitulé "La voix d'un moudjahid des montagnes du sud oranais" de l'écrivain et journaliste Khalil Beneddine, retraçant le parcours du moudjahid Khalil Mohamed en mettant en lumière des étapes importantes de la lutte armée durant la glorieuse Guerre de libération nationale dans la zone 3 de la wilaya V historique.

Ce nouvel ouvrage de 164 pages, publié par les éditions Dar El-Ikhlass wa Essauab, relate plusieurs moments marquants de l'histoire de la région et documente des événements qui s'y sont déroulés pendant la Guerre de libération nationale. Il s'appuie sur des témoignages vivants restituant la mémoire et le parcours du moudjahid Khalil Mohamed, originaire de la wilaya d'El Bayadh, qui a contribué par ses sacrifi-

ces à forger l'épopée de l'indépendance, animé par sa foi en la patrie et son combat contre le colonialisme.

Le journaliste Khalil Beneddine estime que cet ouvrage constitue une contribution individuelle à l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération algérienne, soulignant l'importance de recueillir et de documenter les témoignages des moudjahidine sur ce qu'ils ont vécu durant cette période.

Le livre comprend également un ensemble de témoignages directs racontés par le moudjahid Khalil Mohamed, issu d'une famille révolutionnaire connue, ainsi que des photos historiques mettant en lumière plusieurs héros de la Révolution originaires de la région et d'autres moudjahidine de la Révolution de Novembre. Il contient aussi des images de sites historiques

ayant été le théâtre de batailles héroïques de l'Armée de libération nationale, comme la bataille de Ksel (17-18 avril 1958). L'auteur entame son ouvrage par une présentation de la ville d'El-Bayadh, avant d'aborder l'histoire de la résistance populaire des Ouled Sidi-Cheikh et la révolte du Cheikh Bouâmama, puis la période de l'activité politique avant le déclenchement de la Révolution, ainsi que ses débuts dans la région et ses principaux dirigeants.

Il évoque également la tribu des Ouled Moumen, dont est issu le moudjahid Khalil Mohamed, né en 1939 dans la région de Ghassoul. Il retrace ensuite son parcours militant avant la Révolution et après son engagement dans celle-ci, mettant en lumière plusieurs batailles et étapes historiques telles que les batailles de Djebel Ksel,

Tamda, El Khenag Lakhdar, El Ktifa, Dakhlet Reguioua, Makna, ainsi que des attaques contre des casernes coloniales.

A l'occasion de la parution de cet ouvrage, coïncidant avec la commémoration du 68e anniversaire de la bataille de Djebel Ksel (17-18 avril 1958), à laquelle a participé le moudjahid Khalil Mohamed, la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir, ainsi que la commune de Stiten, ont accueilli deux événements pour présenter le livre, dans une atmosphère empreinte du souvenir de la lutte nationale et des valeurs de sacrifice.

L'événement a connu une forte affluence de membres de la famille révolutionnaire, ainsi que de chercheurs, d'enseignants et de passionnés d'histoire.

R.C

## INSCRIPTION DES JEUNES SUR LES LISTES ÉLECTORALES HIDAOUÏ PRÉSIDE UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION

*Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, hier samedi à Tipasa, une journée de sensibilisation consacrée à l'importance de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, en prévision des législatives du 2 juillet.*

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de l'opération "Haya Chabab", lancée par le CSJ dans le but d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, parallèlement à la période de révision exceptionnelle de ces dernières, fixée du 12 au 26 avril.

A cette occasion, M. Hidaoui, accompagné par M. Mahmoud Ould Amar, inspecteur général de la wilaya de Tipasa, représentant du wali, a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation dédiée à l'opération d'inscription sur les listes électorales, laquelle sillonna les quartiers et les lieux fréquentés par les jeunes.

Dans une allocution, le ministre a affirmé que "l'Etat œuvre à encourager et à soutenir les jeunes afin



qu'ils s'impliquent fortement dans la vie politique, en tant que catégorie sociale bénéficiant d'une attention particulière de la part du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui en a fait un axe central de sa vision".

Il a ajouté que les jeunes sont appelés à être présents sur la scène politique nationale, à travers leur participation aux élections, en se portant candidats et en proposant les profils les plus compétents, afin de contribuer à la prise de décision. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le Conseil supérieur de la jeunesse veille, depuis sa création, à maintenir un dialogue constant avec les jeunes et à lancer de nombreuses initiatives, notamment en matière de sensibilisation à l'importance de la participation politique, saluant "l'engagement qualitatif enregistré parmi les jeunes dans diverses initiatives".

RA

## LOI ORGANIQUE SUR LES PARTIS POLITIQUES PUBLIÉE DANS LE JOURNAL OFFICIEL

La loi organique sur les partis politiques, fixant les conditions de leur organisation et fonctionnement, ainsi que les modalités de leur création, vient d'être publiée dans le Journal officiel (JO).

Dans son article 4, il est précisé que "le parti politique agréé légalement exerce en liberté ses activités dans le cadre des dispositions constitutionnelles, du caractère démocratique et républicain de l'Etat, des dispositions de la présente loi et de la législation et la réglementation en vigueur".

La nouvelle loi stipule également dans son article 5 que le parti politique est "tenu de respecter

dans sa création, son fonctionnement et son activité les constantes de la Nation, notamment les valeurs et les composantes de l'identité nationale dans sa triple dimension : Islam, Arabité et Amazighité, l'histoire de la Nation et les valeurs de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 ainsi que sa proclamation fondatrice, l'unité nationale et l'intégrité territoriale nationale ainsi que les intérêts, les attributs et les symboles de l'Etat".

Par ailleurs, l'article 95 note que "les partis politiques agréés se trouvant en situation de conformité avant la publication de la présente loi

organique au Journal officiel, doivent mettre en conformité leurs statuts lors des congrès qui interviennent juste à l'entrée en vigueur de la présente loi organique".

Concernant "les partis politiques agréés se trouvant en situation de non conformité, ils sont tenus de régulariser leur situation dans un délai de six mois, à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi organique, sous peine de leur dissolution par voie judiciaire".

RA

## L'APPEL DE MOUNDER BOUDEN POUR UNE PARTICIPATION EFFICACE À LA PROCHAINE ÉLECTION

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moundir Bouden a appelé, samedi à Adrar, à une participation efficace à la prochaine échéance électorale, soulignant l'importance d'un plein engagement dans le processus politique. Animant une rencontre avec les cadres et militants du parti, il a plaidé pour "une valorisation des acquis réalisés par un plein engagement dans le processus politique", invitant les militants de sa formation à se mobiliser en vue d'une participation active et efficace à la prochaine opération électorale.

Il a mis l'accent, à ce titre, sur le renforcement de la prise de conscience pour consolider le front intérieur, et faire face aux différents

défis. Le SG du RND a évoqué, par ailleurs, les importantes potentialités de la wilaya, notamment dans l'agriculture et l'industrie de transformation, saluant les efforts des hautes autorités du pays pour lancer de grands projets d'infrastructure dans la région, à l'instar du mégaprojet intégré algéro-qatari "Baladna", visant à couvrir les besoins du pays en lait en poudre et à réduire la facture des importations. Cette orientation traduit "la volonté des hautes autorités du pays d'atteindre l'autosuffisance et de renforcer la sécurité alimentaire", a-t-il souligné en évoquant aussi les projets ferroviaires attendus dans la wilaya.

RA

## ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET LE PARTI DES TRAVAILLEURS ORGANISE UNE RENCONTRE AVEC SES MILITANTS À BÉCHAR

Le parti des travailleurs a organisé, samedi à Bechar, une rencontre avec ses militants, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

Dans une allocution qu'elle a prononcée à l'occasion de cette rencontre tenue à la maison de la culture "Kadi Mohamed" dans la ville de Bechar, la secrétaire générale du parti des travailleurs, Mme Louisa Hanoune a exhorté les jeunes à "s'engager davantage dans le processus électoral", tout en insistant sur l'importance d'une forte participation

aux prochaines législatives.

Ces élections constituent pour les citoyens, a-t-elle souligné, une opportunité de choisir leurs représentants au sein des assemblées élues et de faire entendre leurs préoccupations.

Hanoune a annoncé que son parti participera aux prochaines échéances électorales, en particulier aux législatives, qu'elle a qualifiées de scrutin d'une "importance capitale" pour relever tous les défis.

RA

## RENCONTRE AVEC LES MILITANTS

### LE FFS ANIME UNE RENCONTRE À TIGZIRT

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a animé samedi une rencontre avec les militants du parti dans la ville de Tizit (Tizi-Ouzou).

Lors de cette rencontre tenue à la salle de cinéma "Mizrana", M. Aouchiche a abordé plusieurs questions d'actualité dont la participation du FFS aux élections législatives du 2 juillet.

Dans son allocution, il a rappelé que la participation du FFS à ce rendez-vous électoral vise à "réhabiliter l'action politique en instaurant une pratique politique responsable et engagée".

Il a évoqué, au passage, l'importance des prochaines législatives dans la consolidation démocratique et pour "rassembler les Algériens autour d'un véritable projet national".

Dans le même sillage, M. Aouchiche a indiqué que le FFS continue à œuvrer en faveur d'un "consensus national" pour ancrer "les valeurs démocratiques et sociales dans le cadre d'un Etat de droit et de justice sociale".

**Le FFS tient la session ordinaire de son Conseil national à Alger**

Le Front des forces socialistes (FFS) a tenu, ven-

dredi à Alger, la session ordinaire de son Conseil national, au cours de laquelle plusieurs questions ont été abordées, notamment celles liées à la préparation des élections législatives, prévues le 2 juillet prochain. Dans une allocution d'ouverture, le premier Secrétaire national du FFS, M. Youcef Aouchiche, a indiqué que "cette rencontre constitue une occasion pour examiner les questions liées à la situation politique nationale, à l'environnement géopolitique régional et international, ainsi qu'aux préparatifs liés à la participation aux législatives de 2026".

Il a également souligné que la participation du parti à ces échéances "s'inscrit sous le signe d'une ambition claire visant à redonner un sens à la représentation nationale et à renforcer une pratique politique responsable et engagée".

Dans le même contexte, il a affirmé que le FFS a également réitéré son engagement en faveur d'un consensus national pour bâtir une société aux valeurs démocratiques, sociales et modernes, ainsi que sa volonté de constituer un groupe parlementaire fort, attaché à l'Etat de droit et à la justice sociale, en insistant sur la responsabilité collective au service de l'intérêt national.

## EN PRÉVISION DES PROCHAINES LÉGISLATIVES

### LE PARTI TADJ TIEN UNE RÉUNION DE SON BUREAU DE WILAYA À ALGER

Le parti Tajamou Amel el-Djazair (TAJ) a tenu, samedi une réunion de son bureau de wilaya à Alger, au cours de laquelle a été évoquée la participation du parti aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain. Dans une allocution lors de cette rencontre organisée au siège de "TAJ", la présidente du parti, Fatma Zohra Zerouati a passé en revue les préparatifs liés à la participation de sa formation politique aux prochaines élections législatives, soulignant la nécessité de présenter des candidats "ayant les capacités et les compétences nécessaires pour assumer la responsabilité, au service de la patrie et du citoyen". Elle a également appelé à "une participation massive" à cette échéance et à contribuer "à la pré-

servation des acquis nationaux et au renforcement du front interne", notamment à la lumière de "la dynamique de développement que connaît le pays dans divers secteurs". D'autre part, Mme Zerouati a souligné le rôle assumé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en cette étape, en répondant "aux différentes préoccupations soulevées au quotidien", ce qui a contribué, a-t-elle dit, au bon déroulement de l'opération de collecte des signatures, en sus "d'informer l'opinion publique et la classe politique ainsi que tous les concernés par ce rendez-vous des différentes nouveautés via les communiqués périodiques qu'elle publie".

RA

## APPROVISIONNEMENT EN VIANDES ROUGES

## CONCERTATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES IMPORTATEURS

**La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a réuni hier samedi à Alger les représentants de la Fédération des importateurs de viandes rouges, relevant de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), dans le cadre d'une concertation visant à améliorer l'approvisionnement du marché national.**

Par Halim Dardar

Cette rencontre, marquée par la présence du secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, ainsi que de responsables du ministère et d'un représentant du secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'inscrit dans une démarche participative adoptée par les autorités pour mieux cerner les réalités du terrain.

Les échanges ont permis aux opérateurs d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre des propositions relatives à l'importation

des viandes rouges, tout en évoquant les mesures d'accompagnement nécessaires à leur activité. La ministre a, de son côté, prêté une attention particulière à ces contributions afin d'identifier des solutions adaptées.

Les discussions ont également abordé les enjeux liés à la disponibilité de ce produit sur le marché, notamment à l'approche de l'Aïd El-Adha, période durant laquelle la demande connaît traditionnellement une forte hausse.

H.D



## MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU CŒUR DES PRIORITÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Organisée samedi à l'École nationale du Trésor de Tipasa, une rencontre nationale a mis en lumière un enjeu central du système de santé : l'entretien et la gestion des équipements médicaux au sein des structures hospitalières. À l'initiative de l'Association algérienne de management et d'administration de la santé, cet événement a rassemblé responsables d'établissements, experts et professionnels du secteur autour d'un objectif commun : améliorer les pratiques de maintenance.

Les participants ont échangé sur les leviers permettant de mieux préserver les équipements médicaux, tout en insistant sur la nécessité de renforcer les compétences des techniciens et

agents spécialisés. L'accent a été mis sur le rôle déterminant de cette fonction dans la qualité et la rapidité de la prise en charge des patients.

Intervenant à cette occasion, le président de l'association, Redouane Benkihoul, a rappelé que la maintenance constitue un élément essentiel pour garantir le bon fonctionnement des infrastructures de santé. Il a précisé que cette rencontre vise à identifier des pistes concrètes pour structurer davantage le secteur et valoriser le savoir-faire national dans ce domaine.

Il a également souligné que la question de la maintenance couvre plusieurs aspects, notamment les garanties proposées par les fournisseurs, les services après-vente, les contrats

conclus avec des opérateurs privés, ainsi que les opérations techniques elles-mêmes, qui représentent le cœur du dispositif.

Dans cette dynamique, il a fait savoir que les autorités sanitaires, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, travaillent à la création d'une filière universitaire dédiée à la maintenance des équipements médicaux. Une initiative appelée à insuffler une nouvelle dynamique au secteur et à renforcer durablement les capacités des établissements de santé.

H.D

## SALON NATIONAL HIDAB PHARMA EXPO

LA 4<sup>E</sup> ÉDITION AURA LIEU JEUDI PROCHAIN

Le Palais des expositions El Maabouda de Sétif abritera, du 30 avril au 2 mai, la 4<sup>ème</sup> édition du Salon national Hidab Pharma Expo, avec la participation de plus de 80 exposants de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris samedi auprès du commissaire de la manifestation.

M. Khelifa Bella, également directeur de l'entreprise privée organisatrice de l'événement, a précisé dans une déclaration à l'APS que cette édition est placée sous le haut patronage du wali de Sétif, Mustapha Limani, en coordination avec la direction de la santé et sous l'égide du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) ainsi que du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO).

Ce salon vise, selon le même responsable, à "mettre en lumière le

marché de l'industrie pharmaceutique en Algérie et à offrir une plateforme dynamique d'échange d'expertises entre les professionnels du secteur", avec la participation de plus de 80 exposants représentant les fabricants de médicaments, les distributeurs, les acteurs des services pharmaceutiques ainsi que les producteurs locaux dans les domaines pharmaceutique et parapharmaceutique.

L'événement sera marqué par un cycle de conférences scientifiques animées par des chercheurs et des experts de l'industrie pharmaceutique nationale qui mettront l'accent sur l'état des lieux du marché du médicament en Algérie, à travers des rencontres de concertation regroupant pharmaciens, industriels et organisations professionnelles. L'ob-

jectif est de dégager des solutions concrètes visant à renforcer la culture sanitaire et à consolider la souveraineté sanitaire et pharmaceutique du pays.

M. Bella a souligné que cet espace constitue une opportunité idoine pour les fabricants et les professionnels de rencontrer les distributeurs de médicaments.

Il s'agit de partager les dernières innovations de l'industrie et d'établir des bases de coopération et de partenariat afin de contribuer à la réduction de la facture d'importation et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour conquérir des marchés étrangers.

RE

## TRAVAUX PUBLICS

## LANCEMENT DE PROJETS DE MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER DANS PLUSIEURS WILAYAS

Plusieurs wilayas ont vu le lancement de projets de modernisation du réseau routier et de renforcement des infrastructures de base, parallèlement à la poursuite des projets en cours à un rythme soutenu, indique, samedi, un communiqué du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à moderniser le réseau routier, à améliorer son efficacité et à renforcer son rôle en tant que moteur essentiel de développement dans les différentes régions du pays, ajoute le communiqué.

Dans la wilaya de Skikda, le coup d'envoi a été donné pour le projet de renforcement de la RN 44A sur le tronçon El Ghedir-Ramdane Djamel, ainsi que pour les projets de dédoublement des RN 85 et 03.

RE

Dans la wilaya de Boumerdès, le coup d'envoi a été donné pour le projet de renforcement de la RN 68 reliant Cap Djinet à Bordj Menaïel, en sus du projet de renforcement du CW 30.

Par ailleurs, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, les opérations de maintenance des sections endommagées de la rocade sud et de la RN 10 se poursuivent, tandis que la wilaya de Béchar connaît la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures touchées par les récentes inondations, ainsi que les travaux d'extension du pont de Tenkroud à l'entrée de Béchar nouveau.

Outre, les projets de dédoublement des routes dans la wilaya de Constantine ont atteint leurs phases finales, notamment au niveau des RN 79 et 27.

RE

## TOURISME

## MEDDAHI PRÉSIDE UNE RENCONTRE D'ÉVALUATION DE LA SAISON DE TOURISME SAHARIEN 2025-2026

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi a présidé, samedi à Alger, une rencontre d'évaluation de la saison de tourisme saharien 2025-2026, ayant regroupé les directeurs du secteur de plusieurs wilayas du Sud, consacrée à la présentation du bilan d'activité et à l'évaluation des indicateurs enregistrés, dans un contexte de dynamique ascendante.

Dans ce cadre, la ministre a révélé que le nombre de touristes ayant visité les wilayas du Sud, entre janvier et décembre 2025, a atteint environ 750.000, dont près de 65.000 touristes étrangers. Quant à la saison 2025-2026, s'étalant d'octobre 2025 à avril 2026, elle a enregistré près de 470.000 touristes, dont environ 47.000 étrangers.

S'agissant des infrastructures, la ministre a indiqué que "le parc hôtelier des wilayas du Sud compte 258 établissements, offrant une capacité d'accueil de 20.000 lits, avec l'entrée en service de plusieurs nouveaux établissements en 2025, en sus de la réception prévue de 21

projets en 2026 et de 27 autres en cours de réalisation avec un taux d'avancement dépassant 80%".

Dans le cadre du renforcement des capacités de l'offre touristique, Mme Meddahi a également fait état de l'intégration d'un nombre de projets touristiques récupérés au titre des biens confisqués dans le parc du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), notamment au niveau des wilayas d'Adrar et d'Ouargla, outre un projet de village touristique relevant de l'Office national du tourisme (ONT) à Timimoun, dont la réception est prévue en 2026.

Concernant l'artisanat, la ministre a fait état de l'enregistrement de 12 projets d'investissement dans huit (8) wilayas au titre de la loi de finances 2026, destinés à la réalisation de maisons, centres, et galeries d'artisanat dans plusieurs wilayas du sud.

Meddahi a souligné que ces indicateurs confirment "la dynamique ascendante que connaît le secteur" grâce à "l'amélioration du cli-

SIDI BEL-ABBES

## TENUE D'UN SÉMINAIRE SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

Organisé par l'équipe de recherche sur les études financières islamiques et le laboratoire FASLA, en coordination avec la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, le 2e Séminaire national sur « La finance islamique comme levier du développement durable en Algérie » s'est tenu samedi à l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel Abbès.

Par Ali Boudefel

L'événement a réuni un panel d'enseignants et de chercheurs autour d'un objectif commun : transformer la recherche académique en un outil efficace au service des stratégies nationales. Le Dr Hafid Fethi, doyen de la Faculté des sciences économiques et superviseur général du séminaire, a ainsi souligné la volonté de promouvoir des mécanismes de financement islamiques innovants pour soutenir les secteurs stratégiques et sociaux en Algérie.

Pour le Pr. Abderrahmane Nadja, président du séminaire, la finance islamique ne se limite pas à des trans-



actions bancaires techniques. Elle constitue un véritable « projet civilisationnel » visant à instaurer la justice sociale et à bâtir une économie fon-

dée sur le partage et la solidarité.

Dans une approche résolument tournée vers l'avenir, le Pr. Djamil Abdeljalil, directeur du Laboratoire des

études financières et comptables (FASLA), a insisté sur l'intégration de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle dans les mécanismes de la finance islamique. Selon lui, ces innovations sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable et garantir la sécurité de développement.

Les discussions ont abordé plusieurs axes prioritaires : les fondements juridiques et les finalités (Maqasid) de la finance islamique, le soutien à la sécurité alimentaire, les industries manufacturières, le secteur de l'énergie, la sécurité hydrique et sanitaire, ainsi que l'autonomisation des startups grâce à l'IA. Les participants ont également souligné l'importance de l'assurance Takaful comme filet de sécurité pour les investissements.

À l'issue de ces travaux, une série de recommandations devrait être formulée. Celles-ci viseront à dynamiser le rôle de la finance islamique dans le financement des grands projets et à renforcer sa contribution au produit intérieur brut (PIB), conformément aux nouvelles orientations de l'État algérien pour la diversification économique.

A.B

TINDOUF

## NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE DU PRODUIT ALGÉRIEN VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'Algérie a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de diversification économique avec le lancement, depuis la wilaya de Tindouf, d'une opération d'exportation de 33 cargaisons de produits divers à destination de la Mauritanie. L'initiative, qui s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, vise à accompagner les opérateurs économiques, élargir la base des exportations hors hydrocarbures et renforcer la présence du produit national sur les marchés africains, notamment par le biais des postes frontaliers.

Parmi les produits exportés figurent des matériaux de construction, des denrées alimentaires, des dattes, des articles plastiques ainsi que des équipements électroménagers. Dix opérateurs économiques ont participé à cette opération, reflet, selon le communiqué ministériel, de la montée en puissance des capacités des entreprises nationales à investir les marchés régionaux.

Le coup d'envoi a été donné vendredi par Abdelhamid Djahnit, chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère, représentant le ministre Kamel Rezig, en présence du wali de Tindouf, Mustapha Dahou, de cadres du ministère et de représentants de plusieurs secteurs ministériels. Assistaient également à la cérémonie les ambassadeurs du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Sierra Leone et du Burkina Faso, ainsi que des chargés d'affaires des ambassades de Guinée-Bissau, du Sénégal, du Nigeria, de la Mauritanie et du Ghana, aux côtés de plusieurs députés.

Profitant de leur présence, les ambassadeurs ont reçu des explications détaillées sur le poste frontalier Chahid Mustapha Benboulaïd, présenté comme un levier stratégique pour faciliter le mouvement commercial et renforcer les échanges économiques entre l'Algérie et les pays d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, M. Djahnit a également présidé,

hier à Tindouf, la cérémonie d'ouverture d'une exposition des produits algériens destinés à l'exportation, placée sous le slogan : « Tindouf, porte d'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest ». Cet événement, organisé en coordination avec les autorités locales et qui se poursuivra jusqu'au 27 avril, marque une étape supplémentaire dans la valorisation du produit national.

Selon les organisateurs, 104 entreprises algériennes issues des secteurs de la production et des services, ainsi que 45 entreprises artisanales, participent à cette manifestation dont l'objectif est de mettre en valeur les capacités nationales et de promouvoir le produit algérien sous toutes ses formes.

A.B

## BORDJ BOU ARRERIDJ A L'HEURE DE LA CHANSON RÉVOLUTIONNAIRE

Samedi après-midi, la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Bordj Bou Arreridj a donné le coup d'envoi des Journées du chant révolutionnaire populaire, un événement placé sous le signe de la mémoire nationale et de la transmission aux jeunes générations.

Organisées par l'Association Martyr Mostefa Ben-Boulaïd, en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins et sous la supervision de la direction de la culture et des arts de la wilaya, ces journées se poursuivront jusqu'à lundi prochain. Elles s'inscrivent dans le programme culturel de célébration du Mois du Patrimoine, qui se déroule du 18 avril au 18 mai.

Selon le Directeur de la culture et des arts, Mohamed-Larbi Daghdough, la manifestation vise à « valoriser la chanson populaire révolutionnaire, considérée comme un élément essentiel de la mémoire nationale et un moyen d'exprimer les épopées de la lutte de libération nationale tout en consolidant les valeurs nationales ». Il a également souligné que ce rendez-vous constitue une occasion unique de mettre en valeur les talents

créatifs dans le domaine de la chanson populaire à caractère révolutionnaire, de renforcer la communication entre les générations et de consolider les valeurs liées à l'histoire de la lutte algérienne.

L'événement réunit une pléiade d'artistes, parmi lesquels Abderrachid Merniz et Samir Delih, ainsi que des groupes artistiques traditionnels tels que « Bendou Arris » (Batna), « Al-Bassaïr » (commune de Medjana, Bordj Bou Arreridj) et la chorale de la direction générale de la Protection civile. La cérémonie d'ouverture a rassemblé artistes, passionnés du patrimoine culturel et un grand nombre de citoyens, dans une ambiance empreinte de la mémoire de la Révolution et de l'esprit d'authenticité.

Au-delà du spectacle, ces journées offrent un espace ouvert pour célébrer le patrimoine artistique national et renforcer la prise de conscience autour de l'importance de le préserver et de le transmettre aux générations montantes.

S.S

SKIKDA

## DOUZE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE

Par Saïd Slimani

Afin d'alléger la pression sur les infrastructures existantes et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, la wilaya de Skikda bénéficiera, pour la rentrée des classes 2026-2027, de la livraison de douze établissements scolaires couvrant les trois cycles de l'enseignement. L'information a été communiquée samedi par le directeur local des équipements publics, Nabil Laidali.

Ces nouvelles infrastructures se répartissent comme suit : sept écoles primaires, trois collèges d'enseignement moyen (CEM) et deux lycées. Selon le responsable, les travaux, bien qu'affichant des taux d'avancement variables, seront achevés dans les délais impartis pour accueillir les élèves dès la prochaine rentrée scolaire.

Côté primaire, les écoles sont en cours de construction dans les communes de Filfila, Emdjez Edchiche, Skikda et El Harrouch. Les trois CEM, quant à eux, seront réceptionnés dans les communes d'El Harrouch, Ben Azzouz et Azzaba. Enfin, les deux lycées sont prévus à Sidi Mezghiche et à Beni Ouelbene, a précisé M. Laidali.

S.S

## ENGRAIS SOUS TENSION

## COMMENT UN CONFLIT AU MOYEN-ORIENT MENACE D'AFFAMER LE MONDE

Le monde agricole retient son souffle. Ce n'est plus seulement une question de prix, mais de survie alimentaire pour des milliards d'habitants. Au cœur de cette nouvelle fièvre planétaire : le marché des engrais, aujourd'hui secoué comme jamais par les secousses géopolitiques du Moyen-Orient. Or, ce secteur vital est aux mains d'un petit nombre de puissances industrielles : la Russie, la Chine, les États-Unis et le Canada. Mais ces derniers mois, ce sont surtout les décisions russes et les tensions iraniennes qui font vaciller l'édifice.

Par Nawal Bordji

Dernier coup de théâtre en date : Moscou a annoncé, dans un communiqué publié le mercredi 22 avril sur son site gouvernemental, une nouvelle limitation drastique de ses exportations d'engrais. À compter du 1er juin prochain et jusqu'au 30 novembre, le quota total ne dépassera pas 20 millions de tonnes. Une nouvelle qui n'est pas tombée du ciel : elle prolonge et durcit un précédent plafond de 18,7 millions de tonnes, appliqué du 1er décembre 2025 au 31 mai suivant. La continuité dans la restriction, la rupture dans l'ampleur.

Mais de quoi parle-t-on concrètement ? Ce volume autorisé se décompose ainsi : plus de 8,7 millions de tonnes d'engrais azotés, essentiels à la croissance des végétaux ; plus de 4,2 millions de tonnes de nitrate d'ammonium, composant clé des explosifs comme des fertilisants ; et enfin, plus de 7 millions de tonnes d'engrais dits « complexes », mélanges sur mesure pour les grandes cultures. Pas de détail anodin : chaque chiffre est un couperet pour les importateurs.

Pourquoi une telle décision, alors que la Russie pèse à elle seule environ 20 % du commerce mondial des engrais en 2023 ? Les autorités russes l'assurent : il s'agit avant tout de « garantir la continuité des activités des producteurs agricoles, des fabricants d'aliments pour animaux et des autres consommateurs ». Autrement dit, nourrir d'abord les vaches et les



champs russes avant ceux du reste du monde. Le communiqué précise toutefois des exceptions notables : les livraisons vers l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud – deux territoires séparatistes alliés – ne sont pas concernées par le quota. Pas davantage les transits internationaux traversant la Russie sans y être consommés, ni les envois effectués au titre de l'aide humanitaire internationale. Des failles étroites, mais stratégiques.

Ce nouveau tour de vis intervient dans un calendrier serré. Il survient au lendemain de l'expiration d'une suspension d'un mois, décrétée par le ministère russe de l'Agriculture, sur les licences d'exportation de nitrate d'ammonium. Suspension qui, elle-même, avait été justifiée par la nécessité de « donner la priorité aux besoins du marché intérieur pendant la période des travaux agricoles de printemps ». La boucle est bouclée : printemps russe, famine silencieuse ailleurs. Derrière ce motif technique se cache une réalité brutale : la demande externe ne cesse de

croître, mais Moscou refuse d'y répondre.

Pourtant, la Russie n'est pas seule en cause. Le marché mondial des engrais était déjà fragile, bien avant l'annonce du 22 avril. La raison s'appelle Iran, ou plutôt détroit d'Ormuz. Depuis le début de la guerre en Iran, le 28 février dernier, cette artère stratégique – par laquelle transite près d'un tiers du commerce maritime mondial de fertilisants, soit environ 16 millions de tonnes – est devenue un goulet d'étranglement mortel. Les prix de l'urée, engrais azoté de base, ont déjà doublé par rapport à leur niveau de 2025. Les chiffres donnent le vertige : selon Bloomberg, qui s'appuie sur les données de l'entreprise émiratie Fertiglobe, les exportations d'urée en provenance du Golfe ont chuté à environ 300 000 tonnes en mars, contre des volumes mensuels habituels de 1,7 million de tonnes. Une hémorragie de 80 %.

Et ce n'est pas fini. Le même média économique rapporte que pas moins de 44 navires chargés

d'engrais sont actuellement immobilisés dans le golfe Persique, incapables de franchir le détroit, paralysés par la peur des missiles ou des mines. Chaque jour d'attente, c'est une tonne qui ne fertilisera pas les rizières d'Indonésie ni les blés d'Afrique du Nord.

Face à ce tableau apocalyptique, la FAO – l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – a tiré la sonnette d'alarme dès le 13 avril dernier. Son message était clair : les États doivent s'abstenir d'imposer des restrictions à l'exportation d'énergie et d'engrais, sous peine de transformer la crise des intrants en véritable choc alimentaire mondial. Pas une menace théorique : un enchaînement mécanique. Moins d'engrais, c'est des rendements plus faibles, donc des prix agricoles plus élevés, donc une inflation alimentaire ravivée. Maximo Torero, chef économiste de la FAO, a martelé une formule devenue célèbre : « L'horloge tourne. La dernière chose que nous souhaitons, ce sont des rendements plus faibles, des prix des matières premières alimentaires plus élevés et une nouvelle poussée d'inflation alimentaire l'an prochain. »

Pour mémoire, la Russie n'est pas la seule à verrouiller ses greniers chimiques. La Chine, première productrice et consommatrice mondiale d'engrais, a introduit des restrictions sur ses exportations d'urée dès octobre 2025, officiellement pour sécuriser son marché domestique. Et Pékin a déjà prolongé cette mesure jusqu'en août 2026. Ainsi, les deux géants eurasiatiques, Russie et Chine, ferment simultanément leurs vannes. Résultat : un marché mondial des engrais étranglé à l'est par les quotas, au sud par la guerre, et à l'ouest par la peur.

En définitive, ce qui se joue sous nos yeux dépasse la simple volatilité des cours. C'est l'architecture même de la sécurité alimentaire mondiale qui tremble. Et tant que le détroit d'Ormuz restera une ligne de feu, tant que Moscou et Pékin privilégieront leurs champs au détriment des autres, l'horloge continuera de tourner – sans que personne ne sache comment la remettre à l'heure.

N.B

## AFRIQUE DE L'OUEST

## PRODUIRE DU RIZ C'EST BIEN, RÉUSSIR À LE VENDRE C'EST MIEUX

En Afrique de l'Ouest, le riz partage avec le maïs le sommet de l'affiche céréalière. Il nourrit les familles, rythme les marchés et mobilise des milliers de producteurs. Pourtant, malgré cette place centrale, le riz local a de plus en plus de mal à voyager du champ jusqu'à l'assiette. Son principal adversaire ? Le riz importé, souvent moins cher et parfois perçu comme plus blanc, plus beau, bref, de meilleure qualité. Cette concurrence déloyale – ou du moins déséquilibrée – pousse chaque année des montagnes de grains locaux vers l'impasse des stocks invendus.

Prenez le Mali. Ce pays sahélien, qui mise beaucoup sur son agriculture, vient d'annoncer une mesure aussi spectaculaire que révélatrice : l'État va racheter 26 030 tonnes de riz qui n'ont trouvé preneur. Ce riz, détenu par l'interprofession de la filière, témoigne d'une tension commerciale grandissante. La décision, actée lors du Conseil des ministres du jeudi 23 avril, prévoit que l'État se porte acquéreur de ces volumes pour les revendre à la population à un prix accessible. Une manière de sauver la production locale tout en protégeant le pouvoir d'achat.

Concrètement, l'opération sera pilotée par l'Office des Produits Agricoles du Mali, qui bénéficiera d'une subvention publique pour couvrir les coûts de stockage, de transport et de commercialisation. Le communiqué du Conseil des ministres est clair : « La mise en œuvre de cette opération permettra de soutenir la filière rizicole

nationale, de préserver le pouvoir d'achat des populations et d'assurer la stabilité du marché en période de soudure. » Autrement dit, l'État joue les pompiers en plein cœur de la saison maigre, celle où les greniers se vident et où les prix flambent habituellement. Pourquoi en arriver là ? La raison tient en deux mots : faible compétitivité. Le gouvernement malien le reconnaît lui-même : les coûts de production élevés – irrigation, engrais, main-d'œuvre, matériel – rendent le riz local moins attractif que son concurrent importé d'Asie ou d'Europe. Résultat : les producteurs et les transformateurs voient leurs stocks s'accumuler, faute de débouchés. Les sacs de riz malien s'empilent dans les entrepôts tandis que les sacs à l'estampille étrangère s'écoulent sur les étals.

Mais le Mali n'est pas un cas isolé. Il est même le reflet d'une tendance sous-régionale qui frappe aussi durement le Sénégal et le Ghana. À Dakar, par exemple, les autorités ont multiplié les expédients pour tenter d'écouler le riz local. Subvention de 50 francs CFA par kilogramme acheté, restrictions ponctuelles sur les importations, incitations à la consommation dans les cantines publiques... Malgré ces efforts, la situation ne s'améliore guère. Selon les médias locaux, les rizières et agroindustries de la vallée du fleuve Sénégal, autour de Saint-Louis, comptaient encore plus de 50 000 tonnes de riz paddy et usiné invendus à fin mars 2026. Un chiffre qui donne le vertige. Au Ghana, le diagnostic est encore plus

alarmant. En novembre 2025, le pays affichait près d'un million de tonnes de riz paddy sans acheteur. Pourquoi ? Parce que le marché est saturé d'importations à bas prix, dont une partie entre clandestinement par des voies informelles. Face à cette marée, certains transformateurs ont dû suspendre leurs activités. Les revenus des producteurs se sont effondrés. Le président John Dramani Mahama, dans des propos relayés en avril 2026, a annoncé une mesure forte : 200 millions de cedis (environ 18 millions de dollars) alloués à la Compagnie nationale de stockage alimentaire (NAFCO) pour acheter les excédents de maïs et de riz auprès des agriculteurs. Direction : les lycées, les hôpitaux, les prisons. Une façon de réguler le marché par la distribution publique.

Ces initiatives, aussi volontaristes soient-elles, ne règlent pourtant qu'une partie du problème. Elles agissent en surface, comme des pansements sur une hémorragie structurelle. Car derrière les stocks invendus, c'est tout le modèle rizicole ouest-africain qui vacille. Les coûts de production restent trop élevés par rapport à ceux des grands exportateurs internationaux. La qualité du riz local – souvent décortiqué dans des petites unités, parfois mélangé à des impuretés – souffre d'une image défavorable auprès des consommateurs urbains. Et les chaînes de distribution, mal organisées, peinent à connecter les zones de production aux centres de consommation.

N.B

## CONFLIT DU MOYEN-ORIENT TÉHÉRAN ÉCARTE TOUT DIALOGUE DIRECT AVEC WASHINGTON

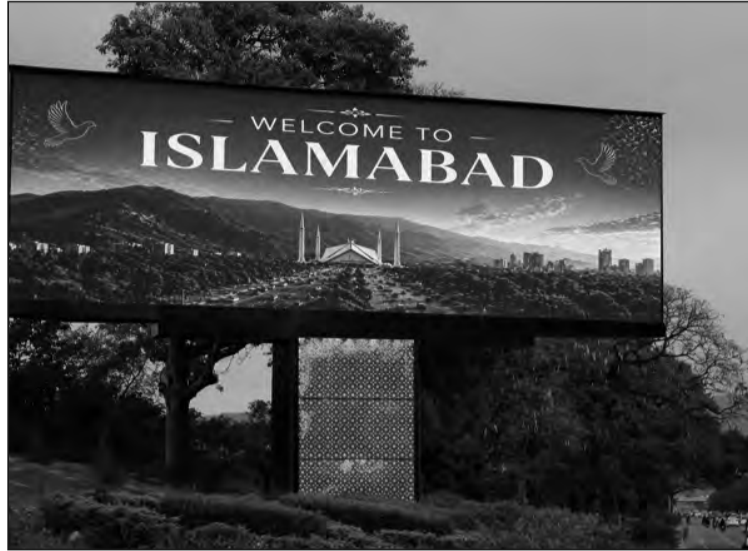
Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a clairement exclu toute rencontre avec des responsables américains lors de son déplacement à Islamabad, au Pakistan, selon des informations diffusées vendredi par l'agence semi-officielle Tasnim.

Par Karim Akli Daoudi

Cette visite s'inscrit dans un cadre strictement bilatéral, les discussions étant limitées aux autorités pakistanaises autour des positions de Téhéran concernant une issue aux tensions impliquant les États-Unis et Israël.

D'après la télévision publique IRIB, l'absence de contact direct avec Washington n'empêche pas Islamabad de jouer un rôle d'intermédiaire. La capitale pakistanaise devrait ainsi servir de canal pour relayer les messages iraniens en vue d'une désescalade, agissant comme un pont diplomatique entre les parties concernées.

Les autorités pakistanaises ont confirmé l'arrivée, vendredi soir, de la délégation iranienne



conduite par M. Araghchi. Ce déplacement s'inscrit dans une tournée plus large qui conduira le ministre également à Oman puis

en Russie, dans un contexte régional marqué par de fortes tensions.

Dans un message publié sur la plateforme X, le chef de la diplomatie iranienne a précisé les objectifs de cette série de visites, évoquant la nécessité de renforcer la coordination avec les partenaires de Téhéran et d'échanger sur les évolutions régionales. Il a également insisté sur l'importance stratégique accordée aux pays voisins dans la politique étrangère de l'Iran.

Parallèlement à ces démarches diplomatiques, l'agence Tasnim a indiqué que le Corps des gardiens de la révolution islamique avait intercepté un navire suspecté d'entretenir des liens opérationnels avec l'armée américaine, illustrant la persistance des tensions sur le terrain. **KAD**

## L'OCI DÉNONCE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA TRANSFORMATION D'EL QODS L'ORGANISATION MET EN GARDE ET APPELLE À UNE RÉACTION INTERNATIONALE

L'Organisation de la coopération islamique a dénoncé avec vigueur l'approbation, par les autorités d'occupation, d'un projet de construction d'un établissement scolaire juif dans le quartier de Sheikh Jarrah, situé à El Qods-Est occupée. Cette décision, rapportée par l'agence palestinienne Wafa, est perçue par l'organisation comme une nouvelle illustration d'une stratégie visant à transformer en profondeur la ville.

Selon l'OCI, cette initiative s'inscrit dans une politique de judaïsation destinée à altérer les équilibres démographiques, mais aussi à re-

modeler les dimensions géographiques, culturelles et historiques d'El Qods. L'organisation estime que ces actions visent, à terme, à effacer l'identité arabe de la ville et à attiser des tensions religieuses dont les conséquences pourraient dépasser le cadre régional.

Dans ce contexte, l'OCI alerte également sur la poursuite de pratiques liées à l'occupation, telles que l'expansion des colonies, les déplacements forcés, les saisies de biens et les démolitions. Elle souligne en outre les tentatives de modification du statut historique et juridique des lieux saints musulmans et chré-

tiens, qu'elle considère comme contraires au droit international et aux résolutions onusiennes.

Réaffirmant sa position, l'organisation rappelle que la puissance occupante ne dispose d'aucune légitimité souveraine sur El Qods et ses sanctuaires. Elle appelle ainsi la communauté internationale à intervenir de manière plus ferme afin de mettre un terme à ces mesures qu'elle qualifie d'illégales, ainsi qu'aux violations persistantes visant le peuple palestinien, ses terres et ses lieux saints. **KAD**

## ENQUÊTES SUR LES DEUX TUNNELS DE TRANSPORT DE DROGUE LE MAKHZEN ET LA LOI DU SILENCE

Les enquêtes sur les deux tunnels de transport de drogue, découverts respectivement en 2025 et 2026 dans une zone sous surveillance constante des autorités marocaines, se heurtent au "silence" du Makhzen, déplore le quotidien espagnol "The Objective", affirmant que le royaume a ignoré toutes les commissions rogatoires adressées par les autorités espagnoles pour savoir où débouchent ces tunnels.

Citant des sources judiciaires, le journal espagnol affirme que "les deux enquêtes se heurtent à un obstacle commun : le silence du Maroc".

Selon The Objective, le royaume "n'a pas répondu aux commissions rogatoires adressées par l'Espagne, qui demande des éclaircissements sur le fonctionnement précis des tunnels de drogue". Dans le cas du premier tunnel découvert en 2025, ce quotidien indique que la juge Maria Tardon, de l'Audience nationale, le haut tribunal de Madrid chargé du crime organisé, "a formulé plusieurs demandes d'entraide judiciaire auprès de Rabat, sans succès".

Aujourd'hui, avec la découverte du second tunnel, ces mêmes sources prévoient "le même manque de coopération". Le journal espagnol explique le refus de collaboration des autorités marocaines par l'emplacement du point de départ de ce tunnel.

"L'entrée du dernier tunnel souterrain fait face à une base militaire qui, en principe, devrait être sous surveillance constante des autorités du pays voisin (le Maroc). Cette zone est censée être contrôlée par l'armée, mais - d'après l'enquête de la Police nationale - elle n'a

posé aucun problème à l'organisation criminelle, l'une des plus puissantes opérant en Espagne : des tonnes et des tonnes de haschisch y ont transité pendant des années", souligne The Objective.

Ce journal rappelle, à ce titre, que l'entrée du premier tunnel de drogue découvert, en 2025, par la Garde civile espagnole, "se trouvait également dans la même zone militaire". "A l'époque, la police marocaine avait identifié plusieurs individus impliqués dans la construction et l'agrandissement du tunnel, qui devaient être arrêtés +prochainement+. Cela ne s'est jamais produit", regrette le quotidien espagnol. Il ajoute que, depuis, "l'enquête se heurte à d'importantes difficultés de collaboration avec les autorités" marocaines. Fin mars dernier, un vaste tunnel pour acheminer de la drogue a été découvert entre le Maroc et l'Espagne. Les policiers ont trouvé l'un des accès à un vaste réseau, caché derrière un immense réfrigérateur insonorisé. Construit sur trois niveaux, le tunnel est équipé de rails, de wagons, de poulies et même d'une chambre intermédiaire. "C'est un tunnel de drogue très bien construit et parfaitement équipé, spécialement conçu pour le trafic de haschisch", avait déclaré Antonio Martinez Duarte, de l'unité antidrogue à Ceuta (Espagne). Au total, 27 personnes ont été arrêtées. La région, plaque tournante du trafic de drogue, a connu d'autres épisodes similaires. En 2025, un tunnel identique avait déjà été découvert. Il acheminait de la drogue entre le Maroc et l'Espagne. **R.I**

## AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN 2.496 MARTYRS ET 7.725 BLESSÉS (NOUVEAU BILAN)

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 2.496 martyrs et 7.725 blessés, depuis le 2 mars, ont annoncé samedi les autorités libanaises.

Dans son rapport quotidien, l'Unité de gestion des risques de catastrophes a précisé que le nombre total de déplacés dans les centres d'hébergement dépasse

les 120.000 personnes, tandis que le nombre total de familles déplacées dans ces centres s'élève à environ 31.000.

Quatre citoyens sont tombés en martyrs ce samedi et six autres vendredi dans des frappes des forces sionistes menées dans le Sud du Liban, malgré un cessez-le feu prolongé de trois semaines à

l'issue d'une nouvelle session de pourparlers.

Cette agression sioniste a également provoqué une crise humanitaire, dont l'impact continu de se faire sentir avec des milliers de personnes contraintes de vivre dans des conditions précaires, loin de chez elles. **R.I**

## NOMINATION PAR L'ENTITÉ SIONISTE D'UN ÉMISSAIRE DIPLOMATIQUE LE "SOMALILAND" LE PARLEMENT ARABE CONDAMNE

Le Parlement arabe a exprimé samedi sa condamnation et sa dénonciation de la décision de l'entité sioniste de nommer un émissaire diplomatique dans la région du "Somaliland", la qualifiant de violation flagrante du droit international et d'atteinte inacceptable à la souveraineté de la Somalie et à l'unité de son territoire.

Le Parlement arabe a réaffirmé, dans un communiqué, son rejet catégorique de toute mesure ou démarche visant à consacrer une réalité séparatiste ou à reconnaître des entités illégitimes en République de Somalie. Il a exprimé à cet égard, son plein soutien à ce pays dans toutes les actions entreprises pour préserver son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale, ainsi que son refus de toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures. Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à adopter une position claire et explicite condamnant et rejetant ces violations qui menacent la sécurité, la stabilité et la souveraineté des États. **RI**

# L'IA, NOUVEAU CHAMP DE BATAILLE SINO-AMÉRICAIN

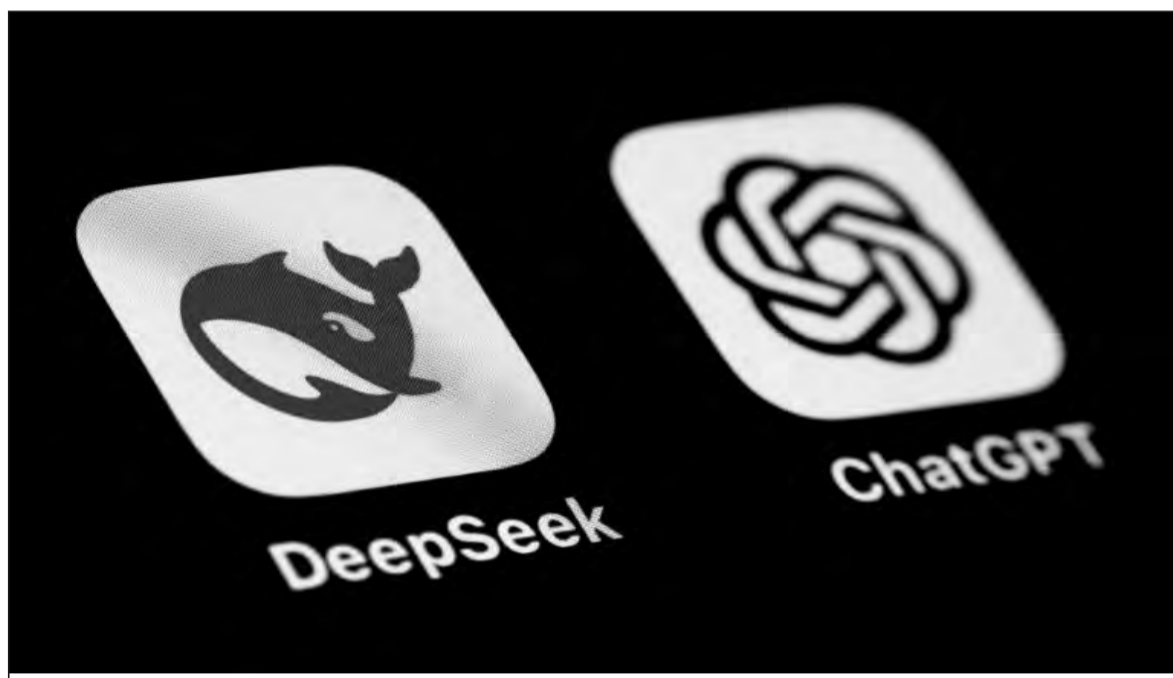
## WASHINGTON ACCUSE PÉKIN DE PILLAGE TECHNOLOGIQUE

À l'approche du sommet Trump-Xi à Pékin en mai prochain, l'intelligence artificielle s'invite au cœur des tensions sino-américaines. Washington accuse des entreprises chinoises d'avoir massivement détourné des modèles de pointe grâce à des techniques de distillation et de contournement, tandis que Pékin dénonce des « calomnies ». L'IA devient ainsi le nouveau champ de bataille stratégique des deux superpuissances.

Par Yakout Abina

À quelques semaines du sommet Trump-Xi prévu à Pékin, la Maison-Blanche hausse le ton contre la Chine. Dans un mémorandum daté du 23 avril dernier, Michael Kratsios, directeur du Bureau de la politique scientifique et technologique, dénonce des entités principalement basées en Chine, accusées de mener un pillage à l'échelle industrielle des modèles d'intelligence artificielle américains les plus avancés. Cette offensive verbale intervient dans un climat diplomatique tendu, alors que Donald Trump doit rencontrer Xi Jinping en mai.

Le mode opératoire décrit par Washington est méthodique. Des dizaines de milliers de comptes proxy servent à se fondre dans le décor, tandis que des techniques de « jailbreaking » permettent de contourner les protections des systèmes. Au centre de cette stratégie se trouve une technique baptisée distillation. Couramment utilisée dans le domaine de l'intelligence artificielle, elle permet de transférer les capacités d'un modèle de pointe vers une version plus compacte et moins coûteuse. Si elle est légitime dans son usage académique ou industriel, son détournement à grande échelle change la donne : la distillation devient alors un outil de reproduction accélérée, capable de condenser des années de recherche et des milliards d'investis-



sements en un modèle accessible. Le modèle phare de DeepSeek n'aurait ainsi coûté que quelques millions de dollars à développer, un montant dérisoire comparé aux budgets colossaux des laboratoires américains.

Les accusations américaines ne se limitent plus aux généralités. OpenAI affirmait dès 2025 que DeepSeek avait exploité les sorties de ses modèles GPT pour entraîner ses propres systèmes, en violation des règles d'utilisation. En février 2026, Anthropic a encore enfoncé le clou dans un rapport détaillé, où la société a révélé que DeepSeek, Moonshot et MiniMax avaient mis en place plus de 24 000 faux comptes et généré 16 millions d'interactions avec son modèle Claude, afin d'en absorber les capacités.

Au-delà de la concurrence jugée déloyale, l'affaire soulève des inquiétudes majeures en matière de sécurité nationale. Les modèles copiés se retrouvent dépourvus des garde-fous intégrés par leurs

concepteurs, ces protocoles de sécurité qui empêchent notamment l'assistance au développement d'armes biologiques ou la facilitation de cyberattaques.

L'administration Trump a répliqué en déployant une stratégie en quatre axes. Elle mise d'abord sur le partage de renseignements tactiques avec les entreprises américaines d'intelligence artificielle et sur un renforcement de la coopération avec le secteur privé. Washington entend également établir de bonnes pratiques pour détecter ce type d'attaques, tandis que des mesures juridiques sont étudiées afin de poursuivre les responsables étrangers.

Du point de vue législatif, le Comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants a adopté cette semaine des projets de loi visant à inscrire sur la liste noire des exportations américaines les entités recourant à la distillation. Autre dossier sensible, celui des puces Nvidia. Bien que l'exportation des H200 vers la Chine ait reçu un

feu vert, le secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, a confirmé la semaine passée qu'aucune livraison n'avait encore été effectuée.

De son côté, la Chine rejette en bloc les accusations américaines. Liu Pengyu, porte-parole de l'ambassade à Washington, a qualifié ces reproches de « pures calomnies », dénonçant une suppression injustifiée des entreprises chinoises. Le ministère des Affaires étrangères a, quant à lui, exhorté les États-Unis à « abandonner leurs préjugés » et à privilégier les échanges scientifiques bilatéraux. Cette confrontation survient à un moment décisif, où Donald Trump doit rencontrer Xi Jinping à Pékin en mai prochain. L'intelligence artificielle s'impose désormais comme le nouveau terrain d'affrontement stratégique entre les deux superpuissances, transformant un enjeu technologique en bras de fer diplomatique.

Y.A

## RÉVOLUTION VISUELLE DANS LA POCHE

### QUAND LA 3D SANS LUNETTES S'INVITE SUR NOS MOBILES

*Et si, d'ici quelques années, nos Smartphones pouvaient afficher des images en trois dimensions sans nécessiter le moindre accessoire ? C'est la promesse que vient de faire planer Samsung, grâce à une innovation technologique dévoilée en association avec l'université technologique de Pohang (Postech), en Corée du Sud.*

Par Salim Nait Ouguelmim

L'annonce, publiée dans la prestigieuse revue Nature, décrit un nouvel écran capable de basculer entre les modes 2D et 3D stéréoscopique, offrant ainsi des contenus véritablement immersifs sur des appareils mobiles.

Ce n'est pas la première fois que des écrans auto-stéréoscopiques (sans lunettes) voient le jour. Samsung commercialise déjà des moniteurs d'ordinateur de sa gamme Odyssey 3D. Pourtant, ces solutions existantes souffrent de limitations sévères : une épaisseur importante, et surtout un champ de vision très étroit – l'utilisateur doit se tenir à un angle ne dépassant pas 15 degrés pour percevoir correctement l'effet de profondeur. Ces défauts ont jusqu'ici freiné l'adoption massive de la 3D sans lunettes, notamment sur les terminaux nomades.

Mais la nouvelle approche de Samsung Display, la filiale spécialisée dans les écrans de

giant coréen, change la donne. L'entreprise ne fabrique pas uniquement des téléviseurs pour sa propre marque : elle est un acteur incontournable du marché mondial des panneaux. Ses productions équipent aussi bien des TV Sony, des écrans d'ordinateur Dell, Asus, MSI ou Gigabyte, que des smartphones de Xiaomi, Oppo, Vivo, voire Apple. Dès lors, lorsqu'elle annonce une avancée majeure, il faut la prendre au sérieux. Le cœur de cette percée réside dans une métalentille ultrafine, une lentille à métasurface composée de structures nanométriques. Associée à la technologie des champs lumineux (LFD) – que l'on retrouve dans certains écrans holographiques –, elle permet de contrôler la polarisation de la lumière avec une précision inédite. Concrètement, les chercheurs ont conçu une lentille lenticulaire à métasurface (MLL) dont les propriétés focales peuvent s'ajuster dynamiquement.

Le système se compose de trois éléments : un contrôleur de polarisation, une lentille convexe classique, et la métalentille. Quand le contrôleur de polarisation est activé, la métalentille se comporte comme une lentille convexe. Elle compense alors l'effet de la lentille convexe, permettant à la lumière de passer en ligne droite : l'écran affiche des images en 2D standard. En revanche, lorsque le contrôleur est désactivé, la métalentille adopte un comportement convexe. Combinée à l'autre lentille, elle génère les images stéréoscopiques 3D, où chaque œil re-

çoit une vue légèrement différente.

Grâce à ce mécanisme, l'angle de vue utile passe de 15 à 100 degrés. Une amélioration spectaculaire, qui permet désormais à plusieurs personnes de regarder l'écran simultanément sans perdre l'illusion de relief. Autre atout décisif : l'épaisseur totale de la solution n'excède pas 1,2 millimètre, ce qui la rend compatible avec les contraintes d'encombrement des smartphones et des tablettes. Les chercheurs ont d'ailleurs fabriqué une métalentille de 50 x 50 mm et l'ont testée avec succès sur des panneaux OLED mobiles. Reste une inconnue de taille : quand cette technologie sera-t-elle commercialisée ? Pour l'instant, Samsung n'a annoncé aucun calendrier. Il ne s'agit que d'un prototype de laboratoire. De nombreux projets de recherche aussi prometteurs ne franchissent jamais le cap du produit grand public, faute d'intérêt commercial jugé suffisant. Néanmoins, la position unique de Samsung Display – fournisseur de nombreux concurrents – ouvre une porte. Si le constructeur coréen décidait d'industrialiser ce procédé, il pourrait potentiellement équiper une large gamme d'appareils, y compris, pourquoi pas, de futurs iPhone. Il faudra probablement attendre encore quelques années avant de voir ces écrans 3D sans lunettes se démocratiser dans nos poches. Mais une chose est sûre : la démonstration technique est là, plus convaincante que jamais.

S.N.O

JAPON

# DES INCENDIES MONSTRES AU NORD DU PAYS

*Depuis trois jours, une lutte acharnée oppose les secours japonais aux flammes dans les montagnes du nord de l'archipel. Face à l'ampleur du sinistre qui menace des milliers d'habitants, les autorités déploient des moyens exceptionnels pour tenter de contenir un feu alimenté par une sécheresse hivernale persistante et des vents défavorables.*

Par Chaimaa Sadou

Le nord du Japon est confronté à une situation critique. Dans la région d'Iwate, le paysage verdoyant des montagnes a laissé place à un paysage de cendres et de troncs calcinés. Ce samedi matin, le bilan est déjà lourd : environ 700 hectares de forêt ont été dévorés par les flammes en seulement soixante-douze heures. L'urgence est telle que les autorités gouvernementales ont ordonné l'évacuation immédiate de plus de 3 200 personnes, craignant que le brasier ne gagne les zones habitées et ne provoque un drame humain.

Le spectacle dans la vallée d'Otsuchi est saisissant. Une colonne de fumée massive s'élève au-dessus des arbres, dégageant une odeur de brûlé perceptible jusqu'à 30 kilomètres à la ronde. Pour contrer cette avancée, les autorités ont déployé des moyens considérables : 1 300 pompiers sont au front, épaulés par les Forces d'autodéfense du pays. Dans les airs, une dizaine d'hélicoptères multiplient les rotations pour larguer des tonnes d'eau sur les foyers les plus actifs. Au sol, les camions de pompiers forment un rempart liquide autour des habitations pour éviter que le bilan matériel, qui s'élève déjà à huit immeubles détruits, ne s'alourdisse. Grâce à la réactivité des services de secours, aucune victime humaine n'est à dé-



plorer pour le moment, ce que les autorités présentent comme un point positif dans une situation critique.

Beaucoup s'interrogent sur la fréquence de tels événements au pays du Soleil-Levant. Historiquement, le Japon n'est pas considéré comme un pays réputé pour ses incendies de forêt de grande ampleur, contrairement à l'Australie ou au sud de l'Europe. Son climat, généralement humide et marqué par d'importantes saisons des pluies, protégeait naturellement ses vastes forêts montagneuses qui couvrent près de 70 % du territoire. Cependant, cette réalité bascule. Les hivers japonais sont devenus de plus en plus secs, transformant les sous-bois en terrains propices aux départs de feu. Les experts alertent régulièrement sur cette évolution silencieuse mais dange-

reuse. La région d'Iwate semble être l'épicentre de ce changement inquiétant. En 2025, la ville d'Ofunato avait déjà subi l'incendie le plus dévastateur depuis plus d'un demi-siècle, avec 2 900 hectares partis en fumée. Le sinistre actuel confirme que ces épisodes ne sont plus des anomalies isolées, mais une menace structurelle. La topographie du pays, avec ses forêts denses et escarpées, rend les interventions particulièrement complexes et dangereuses pour les hommes qui évoluent dans un environnement instable.

L'information est confirmée par les rapports officiels des préfectures : le risque incendie est désormais une priorité nationale. Ce combat contre le feu dans le nord n'est pas seulement une opération de se-

cours. C'est aussi le signe d'un Japon qui doit apprendre à vivre avec des risques climatiques jusqu'ici peu fréquents. Les heures à venir seront cruciales pour stabiliser le périmètre et permettre aux milliers de déplacés de retrouver leur foyer en sécurité. La météo des prochains jours sera décisive.

La multiplication de ces incendies dans le nord du Japon souligne l'urgence d'une nouvelle stratégie de prévention face au dérèglement climatique. Si la technologie et le courage des pompiers permettent aujourd'hui de limiter les pertes humaines, la protection des écosystèmes forestiers japonais devient un défi majeur pour les décennies à venir.

C.S

ALERTE CLIMATIQUE MONDIALE

## RETOUR PROBABLE DU PHÉNOMÈNE EL NIÑO

El Niño revient. L'Organisation météorologique mondiale prévoit un déclenchement probable entre mai et juillet 2026, avec des conséquences sur les pluies et les températures dans le monde entier. Après des mois de neutralité, le Pacifique se réchauffe. Les autorités doivent se préparer.

Selon les dernières informations publiées par l'Organisation météorologique mondiale, les conditions actuelles dans le Pacifique équatorial indiquent une probabilité élevée de voir se former un épisode El Niño entre mai et juillet 2026. La température de surface y augmente de façon notable, confirmant une tendance observée depuis le début de l'année. Après une phase neutre qui a succédé à La Niña 2025-2026, les modèles climatiques convergent désormais vers un scénario clair : le retour d'El Niño est non seulement possible, mais il devient de plus en plus plausible.

Pour Wilfran Moufouma Okia, Chef de la Section de la prévision du climat à l'OMM, cette évolution est soutenue par une large cohérence entre les modèles de prévision. Il insiste toutefois sur la prudence nécessaire à cette période de l'année, en raison d'une phase appelée barrière de prévisibilité printanière, qui peut temporairement réduire la fiabilité des projections. Néanmoins, le niveau de confiance devrait augmenter après le mois d'avril, offrant une vision encore plus précise de la situation. Il rappelle également que le terme super El Niño n'est pas reconnu par l'OMM, car il ne correspond à aucune classification scientifique officielle.

El Niño est un phénomène climatique majeur qui apparaît de façon irrégulière, généralement tous les deux à sept ans. Il se caractérise par un réchauffement anormal des eaux du Pacifique central et oriental, capable d'influencer les précipitations et les températures dans de nombreuses régions du monde. Ses impacts, bien que varia-

bles selon les épisodes, sont bien connus : pluies accrues dans certaines zones du sud du continent américain, dans le sud des États-Unis, en Asie centrale ou dans la Corne de l'Afrique, mais aussi sécheresses sévères en Australie, en Indonésie ou dans des régions d'Asie du Sud.

Les effets mondiaux d'El Niño peuvent être considérables. L'année 2024 est restée dans les mémoires comme la plus chaude jamais enregistrée, résultat de la combinaison entre le puissant épisode 2023-2024 et l'augmentation continue des gaz à effet de serre d'origine humaine. Si les scientifiques ne disposent pas de preuves confirmant que le changement climatique augmente la fréquence d'El Niño, ils s'accordent à dire qu'il amplifie ses conséquences. Un océan plus chaud et une atmosphère plus chargée en humidité renforcent la puissance des phénomènes extrêmes, qu'il s'agisse d'épisodes pluvieux violents, de tempêtes tropicales ou de vagues de chaleur intenses. Chaque mois, l'OMM publie un bulletin saisonnier qui synthétise les observations des principales agences météorologiques mondiales et prend en compte l'ensemble des facteurs influençant le climat. Selon les prévisions pour la période allant de mai à juillet 2026, les températures devraient être supérieures aux normales sur la quasi-totalité des terres émergées. Les signaux sont particulièrement forts en Amérique du Nord, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Europe et en Afrique du Nord. En matière de précipitations, les variations attendues seront plus contrastées, avec des zones confrontées à un excès de pluies et d'autres à des situations de déficit hydrique.

Dans de nombreux pays, ces prévisions sont essentielles pour anticiper les risques. L'agriculture, la gestion des ressources en eau, la production d'énergie ou encore la santé figurent parmi

les secteurs les plus sensibles aux fluctuations climatiques. Pour cette raison, l'OMM publiera à la fin du mois de mai un nouveau bulletin Info-Niño/Niña, destiné à fournir des orientations plus détaillées pour la période de juin à août. Des forums régionaux viendront également compléter ces informations afin d'aider les gouvernements à prendre les mesures adaptées.

Les centres climatiques internationaux confirment que le système ENSO est actuellement en phase neutre, mais les observations montrent un réchauffement sous-marin important, considéré comme un indicateur déterminant du développement d'El Niño. Les modèles dynamiques et statistiques, qu'il s'agisse de ceux du NOAA, du JMA, du BOM australien ou du centre Copernicus, annoncent tous une évolution similaire, avec un risque croissant d'installation du phénomène dès l'été ou l'automne 2026. Ce consensus international renforce la crédibilité des prévisions actuelles. Les experts soulignent que chaque épisode El Niño évolue différemment, rendant indispensable un suivi régulier des bulletins climatologiques officiels. Au-delà des données scientifiques, El Niño rappelle la fragilité des sociétés humaines face aux aléas climatiques. Les communautés rurales et les populations dépendantes des ressources locales seront parmi les plus exposées.

La perspective d'un nouvel épisode El Niño invite à la vigilance et à l'anticipation. Les signaux observés par les spécialistes sont solides et appellent les autorités, les organisations humanitaires et les secteurs clés à se préparer afin d'atténuer les impacts possibles. Les prochains mois seront décisifs pour affiner les prévisions et organiser la réponse mondiale.

C.S

## NOTRE CONTINENT

# MISE EN VALEUR DE LA DIMENSION AFRICAINE DE LA CULTURE ALGÉRIENNE

*Sous l'égide de la ministre de la Culture, Dr. Malika Bendouda, le Palais de la Culture d'Alger Moufdi Zakaria a accueilli, le samedi 25 avril, un colloque national consacré à la dimension africaine de la production culturelle algérienne. Cet événement a constitué un moment de réflexion et de dialogue sur la place de l'Algérie dans son environnement africain et sur les liens culturels qui unissent le pays à son continent.*

Par Rihab Taleb

La rencontre a rassemblé une diversité de participants et d'invités, ambassadeurs et représentants d'ambassades africaines (Tunisie, Sahara occidentale, Mauritanie, Zimbabwe, Sud d'Afrique, Nigéria, et représentant de l'union africaine) représentant de l'ambassade d'Arabie Saoudite, membres de la DGSN et de la protection civile, des représentants du Conseil de la Nation et du Conseil Populaire National, ainsi que des professeurs, chercheurs et des cadres institutionnels.

Le président du Haut Conseil de la langue arabe, Dr. Saleh Belaid, a prononcé une allocution marquante. Il a rappelé que l'Algérie est une partie intégrante de l'Afrique et que ce continent appartient à ceux qui veulent le développer. Pour expliquer cette idée, il a évoqué les grandes routes de l'histoire et de la culture, la route de la soie reliant la Chine au Kazakhstan, les routes qui partent d'Algérie vers le Sahel, et la route des savants qui, de Béjaïa et Tlemcen, s'étend vers l'Afrique et le monde arabe. Ces images ont servi à mettre en lumière la nécessité de valo-



riser le patrimoine algérien, qu'il s'agisse de poèmes, de recherches ou de savoirs, en développant une véritable stratégie de diffusion et de marketing culturel. Selon lui, l'Afrique est riche en culture et en savoir, mais il reste à donner à ce patrimoine la visibilité qu'il mérite sur la scène internationale. Il a également mis en avant la richesse linguistique du continent africain, en rappelant que l'Afrique est marquée par une diversité linguistique exceptionnelle, où coexistent une multitude de langues locales et des langues héritées de la colonisation. Il a souligné que la langue est avant tout un outil de communication et qu'aucune nation ne s'est développée

uniquement grâce à elle. La langue maternelle reste un socle identitaire essentiel, mais l'ouverture à d'autres langues doit se faire dans une logique de complémentarité et non d'hégémonie. La francophonie, héritée de la colonisation, demeure une réalité incontournable en Afrique, et son usage doit être envisagé dans une approche constructive et équilibrée. Il a insisté sur la nécessité de préserver les langues locales tout en intégrant les langues étrangères dans une dynamique de développement et de coopération. Le programme du colloque a été soigneusement structuré, les travaux se sont déployés autour de plusieurs axes. Le premier a exploré les racines lit-

téraires et anthropologiques du dialogue algéro-africain, avec des sessions consacrées au rôle de la littérature et de l'anthropologie dans la construction des liens culturels. Le deuxième axe s'est intéressé aux manifestations de l'Afrique dans la littérature et les arts algériens contemporains, mettant en lumière la présence africaine dans l'écriture et dans le cinéma. Le troisième axe a porté sur la diplomatie culturelle et le rôle des élites et des institutions, en soulignant l'importance des acteurs culturels dans la consolidation des relations entre l'Algérie et ses partenaires africains. Enfin, le quatrième axe a ouvert la réflexion sur les perspectives contemporaines et les défis du travail culturel commun, en abordant les questions de l'échange culturel, de la production de contenus et des horizons futurs. Les sessions ont été suivies de débats interactifs, permettant aux chercheurs et aux participants d'échanger leurs points de vue et d'approfondir les thématiques abordées.

Les débats ont insisté sur l'importance de renforcer la coopération culturelle entre l'Algérie et ses partenaires africains, de promouvoir la recherche scientifique et de développer des projets communs dans les domaines de la littérature, des arts et des sciences sociales. Elles ont également souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de valorisation et de diffusion du patrimoine culturel algérien, afin de lui donner une visibilité accrue à l'échelle continentale et internationale. En mettant en avant notre patrimoine, nos langues et nos traditions, l'Algérie affirme sa vocation à participer activement au dialogue interculturel et au développement culturel du continent. Cette rencontre démontre que la culture n'est pas seulement un héritage à préserver, mais aussi un outil stratégique pour construire des passerelles entre les peuples, renforcer la coopération et promouvoir une Afrique consciente de sa richesse et de son identité.

R.T

## PALUDISME

## L'OMS APPROUVE UN PREMIER TRAITEMENT POUR LES NOUVEAU-NÉS

Par Hamida Indja

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la préqualification d'un nouveau traitement contre le paludisme, destiné aux nouveau-nés et aux nourrissons. Cette avancée vise à améliorer l'accès aux soins pour les enfants les plus vulnérables, en particulier dans les pays à faibles ressources.

Pour la première fois, l'Organisation mondiale de la santé a préqualifié un traitement antipaludique spécialement conçu pour les nouveau-nés et les nourrissons. Ce médicament s'adresse aux bébés pesant entre 2 et 5 kilogrammes, une catégorie qui ne disposait jusqu'alors d'aucune thérapie adaptée.

Grâce à cette décision, des organisations internationales comme l'UNICEF et Gavi pourront acheter ce médicament et le distribuer dans les pays aux ressources limitées, en particulier en Afrique.

Selon l'OMS, cette préqualification garantit que le médicament respecte les normes internationales de qualité, de sécurité et d'efficacité. Elle permettra ainsi d'élargir l'accès à un traitement fiable pour les patients les plus vulnérables, y compris les nourrissons. Le traitement en ques-

tion est l'artéméther-luméfantrine. Il s'agit du premier médicament contre le paludisme spécifiquement conçu pour les très jeunes enfants. Auparavant, les nourrissons recevaient des traitements destinés aux enfants plus âgés, ce qui augmentait les risques d'erreurs de dosage, d'effets secondaires et de toxicité.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que le paludisme a causé d'innombrables pertes humaines depuis des années, en particulier chez les enfants. Il a toutefois souligné que la situation évolue favorablement grâce aux vaccins, aux tests de diagnostic, aux moustiquaires modernes et aux traitements efficaces adaptés aux plus jeunes.

Cette préqualification permettra également aux autorités publiques de se procurer ce médicament plus facilement, afin de répondre aux besoins d'environ 30 millions de bébés qui naissent chaque année dans les zones touchées par le paludisme en Afrique.

Par ailleurs, l'OMS a aussi préqualifié trois nouveaux tests de diagnostic rapide. Ces tests ont été développés pour répondre aux difficultés actuelles liées au dépistage de la maladie.

Les tests classiques fonctionnent en détectant une protéine appelée HRP2. Cependant, certaines formes du parasite du paludisme ne pro-

duisent plus cette protéine, ce qui rend la maladie difficile à détecter avec ces méthodes.

Dans certaines régions, notamment dans la Corne de l'Afrique, jusqu'à 80 % des cas n'ont pas été détectés, entraînant des retards de traitement, des formes graves de la maladie, voire des décès. Les nouveaux tests utilisent une autre protéine, la pf-LDH, que le parasite ne peut pas facilement modifier. Cela permet d'obtenir des résultats plus fiables et plus précis.

Ces annonces interviennent à la veille de la Journée mondiale du paludisme, durant laquelle l'OMS et ses partenaires appellent à renforcer la mobilisation contre cette maladie.

Selon le rapport mondial sur le paludisme 2025, environ 282 millions de cas ont été enregistrés en 2024, avec près de 610 000 décès, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente.

Bien que des progrès aient été réalisés – 47 pays sont déclarés exempts de paludisme et 37 autres ont signalé moins de 1 000 cas –, la situation reste préoccupante. L'OMS souligne que les efforts sont ralentis par plusieurs facteurs : la résistance aux médicaments et aux insecticides, les difficultés de diagnostic et la baisse de l'aide internationale.

H. I

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES JUNIORS

# LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À PIED D'ŒUVRE À TUNIS

La sélection algérienne juniors (Garçons et Filles) d'athlétisme est à pied d'œuvre en Tunisie depuis vendredi soir, en prévision de la 21<sup>e</sup> édition des Championnats arabes de la catégorie, prévue du 26 au 30 avril courant, dans la capitale Tunis.

Outre l'Algérie et la Tunisie (Pays hôte), treize autres nations arabes ont confirmé leur participation à cet événement : l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Sultanat d'Oman, le Koweït, le Soudan, l'Égypte, le Liban, la Palestine, le Maroc, la Libye et le Yémen.

L'Algérie a engagé un total de 28 athlètes dans cette compétition : 19 garçons et 9 filles.

Chez les garçons, les couleurs nationales sont représentées par Younes Ayachi (Saut en hauteur), Mohamed Lamine Belli (Décathlon), Yasser Bouhadjla (4x400m), Ismaïl Bouziza (400 mètres), Mourad Brakni (Saut en hauteur), Yacine Chaâbane (400m/haies), Ferrache Yassine (5000 mètres), Fodil Aïssa (3000 mètres/steeple), Gasmi Zehr Eddine (110 mètres/haies), Walid Fares Ghetas (Décathlon), Ghezali Zakaria (Triple saut), Hamida Imadeddine (400 mètres), Louadj Issam (Perche), Mahdi Yahia (Triple saut), Mouas Younes (5000 mètres/marche), Touahria Zakaria



(3000 mètres/steeple), Yahiaoui Amine (Marteau), Zara Oussama (Disque), et Zebida Ayoub (400 mètres/haies).

Chez les filles, la Direction technique nationale a retenu Nesrine Abed (1500 mètres), Karima Achiche (3000 mètres), Sarah Lina Aïssiou (Perche), Maroua Belala (Disque), Hassna Ben Ouadah (800m), Yasmine Bouallaga (800

mètres), Gamane Barkahom Soudous (5000 mètres), Guessoum Fatma Zohra (5000 mètres/marche), et Zenkhri Aya (5000 mètres/marche).

Le président de l'Union arabe d'athlétisme, Ali Ibrahim Al-Cheikhi, a indiqué que cette manifestation constitue une importante opportunité pour promouvoir les valeurs d'une compétition loyale et renfor-

cer les liens de coopération entre les athlètes arabes. Il a salué également le niveau d'organisation et de professionnalisme, ainsi que les efforts fournis par la Fédération tunisienne d'athlétisme pour la réussite du championnat.

Il a souligné que le sport dépasse la simple quête de médailles, le qualifiant de message humain favorisant les valeurs de paix et de communication entre les peuples, ajoutant que cette compétition représente une plateforme de détection des talents et de développement des capacités.

En marge de la compétition, une session de formation destinée aux entraîneurs sera organisée en collaboration avec l'Association tunisienne de lutte contre le dopage, ainsi qu'un atelier pour les arbitres sous la supervision d'un expert international, dans le cadre du développement des compétences et du renforcement de l'intégrité des compétitions.

RS

ATHLÉTISME / JOURNÉE ELITE ET JEUNES TALENTS SPORTIFS

## TROIS MINIMA DE QUALIFICATION RÉALISÉS À ALGER (FÉDÉRATION)

La dernière Journée Elite et Jeunes Talents Sportifs d'Athlétisme, disputée vendredi au SATO du Stade 5-Juillet (Alger), a été relativement lucrative selon la Fédération algérienne de la discipline (FAA), car ayant permis à trois jeunes athlètes de réaliser des minima de qualification pour certaines compétition internationales à venir.

La plus importante parmi ces qualifications a probablement été celle du jeune Tarek Hocine, qui avec un bond à 7,81 mètres a assuré sa participation aux prochains Championnats d'Afrique (seniors), prévus au Ghana.

De leur côté, Zakaria Rakoua (400 mètres) et Mokhtari Amokrane (2000 mètres/steeple) ont réussi à décrocher leur billet de qualification pour

la prochaine édition des Championnats arabes U18, prévue en Égypte.

Rakoua a réalisé un chrono de 48:74, considéré comme un minima de qualification pour cette compétition, tout comme le 5:56.54 de Mokhtari sur le 2000 mètres/steeple.

R.S

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (2<sup>e</sup> JOURNÉE)

### LES ALGÉRIENS LILI (+100 KG) ET BENCHALLAL (+78 KG) EN FINALE

Les judokas algériens Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) et Dyhia Benchallal (+78 kg) ont composé leur billet pour la finale des Championnats d'Afrique (seniors), lors de la deuxième et dernière journée disputée samedi dans la capitale kényane, Nairobi. L'Algérie sera présente donc dans deux finales sur les sept programmées lors de cette deuxième journée de compétition, grâce à la qualification de Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) qui sera opposé à l'Égyptien Aborakia Mohamed, alors que Dyhia Benchallal (+78 kg) affrontera la Tunisienne Dhawaedi Sixar chez les dames. De leur côté, Douniazed Rezoug (-70 kg), Zakaria Rayane Benatia (-100 kg) et Abdeslem Belbelhout (-81 kg) concourront pour la mé-

daille de bronze. Par ailleurs, Mustapha Yasser Bouamar (+100 kg) a été éliminé en quarts de finale, tandis que Lydia Kechout (-78 kg) a quitté la compétition dès le premier tour. Lors de la première journée disputée vendredi, la sélection algérienne avait décroché cinq médailles (3 or et 2 bronze). Les médailles d'or ont été l'oeuvre de Yasmine Djellab (-63 kg), Kais Moudetere (-66 kg) et Driss Messaoud (-73 kg), alors que les deux médailles de bronze ont été remportées par Younes Benlarabi chez les moins de 60 kilos (messieurs) et Lycia Anaïs Guebli chez les moins de 52 kilos (dames). L'Algérie a engagé un total de 18 athlètes dans cette compétition.

R.S

CYCLISME/TAC 2026 À CHRÉA (BLIDA)

### PROMOTION DU CHARME DES MONTAGNES ET DE LA RICHESSE NATURELLE

La wilaya de Blida accueille, samedi, la 9<sup>e</sup> étape du TAC 2026 sur une distance de plus de 112 km, avec une arrivée des cyclistes sur les hauteurs de Chréa en provenance de Hammam Righa (wilaya d'Ain Defla), dans une étape de montagne considérée parmi les plus marquantes de l'épreuve. Le passage du Tour par les hauteurs de Chréa, culminant à plus de 1.400 m d'altitude, constitue une opportunité privilégiée pour mettre en valeur les atouts touristiques de cette région montagneuse, classée parmi les plus belles destinations naturelles en Algérie, grâce à sa richesse et à sa diversité écologique.

Le parcours de l'étape à l'intérieur du territoire de la wilaya débutera à partir de la commune d'Oued Djer, via la RN4, en passant par Beni Djemaa et Haouch Echouhada, pour atteindre la ville d'El Affroun par la RN42, puis Beni Chegrane via le chemin de wi-

laya (CW)N108, avant de rejoindre la ferme Si Rabah (RN4), puis la ville de Oued El Alleug par la RN69, jusqu'à la ville de Blida à travers le barrage de police sis à la rue du 13 Mai. Le tracé se poursuivra en direction du carrefour "Larmaf", en empruntant la rue Kacem Mohamed puis la rue Ammara Youcef via le carrefour "Colonel Lotfi", en direction de la rue Larbi Tebessi, avant de prendre l'axe du giratoire "Houari Mahfoud", puis de longer la voie adjacente à la 1<sup>ère</sup> sûreté urbaine sur la rue Kritli Abdelrezzak, pour atteindre le carrefour "Ben Badis" via la rue Slimane Chaâchoue.

Le parcours se poursuit à la sortie de la ville de Blida en direction de la RN37, en passant par Beni Ali jusqu'à l'entrée de Chréa, avant de rejoindre les hauteurs des monts Chréa. Par son caractère montagneux, ses paysages pittoresques et son air pur, cette étape offre aux délégations par-

ticipantes un aperçu vivant du parc national de Chréa, riche d'une biodiversité remarquable comptant 1.358 espèces, tant végétales telles que le cèdre de l'Atlas, le chêne et le liège qu'animales, à l'instar du singe magot et de la hyène. Ces hauteurs offrent également aux cyclistes et aux visiteurs des vues panoramiques sur la plaine de la Mitidja, tandis que leur relief accidenté constitue un véritable défi sportif, mettant en valeur les potentialités de la région pour les activités de montagne, notamment la randonnée, le cyclisme et le camping. Cet événement sportif constitue, en outre, une opportunité de dynamiser l'activité touristique et économique locale, à travers la promotion des produits du terroir, de l'artisanat et du patrimoine culturel de la wilaya, consolidant ainsi l'image de Blida comme destination naturelle d'exception.

R.S

JUDO /  
CHAMPIONNAT  
D'AFRIQUE SENIORS  
(PAR ÉQUIPES  
MIXTES)  
**ONZE NATIONS, DONT  
L'ALGÉRIE EN LICE CE  
DIMANCHE À NAIROBI**

Onze nations, dont l'Algérie et le Kenya (pays hôte) sont en lice aux épreuves par équipes mixtes des Championnats d'Afrique de judo, prévues en une seule journée, ce dimanche à Nairobi (Kenya).

Les neuf autres nations engagées sont : l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Sénégal et Maurice.

Les catégories de poids retenues pour ces épreuves sont celles des -73 kg, -90 kg et +90 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -57 kg, -70 kg et +70 kg chez les dames. D'après le programme de compétition, dévoilé samedi par les organisateurs, la phase éliminatoire débutera à 10h00 (heure locale), alors que les finales auront lieu un peu plus tard dans l'après-midi, à partir de 14h00. L'Algérie a engagé 12 athlètes dans ces épreuves par équipes mixtes, et elle sera fixée sur ses adversaires ce samedi soir, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs.

R.S

SIXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

# LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

**Mme Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, a présidé, vendredi soir, en présence de plusieurs personnalités du secteur culturel ainsi que d'importantes figures du 7<sup>e</sup> art, algériennes et étrangères, la cérémonie d'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Festival du Film méditerranéen d'Annaba.**

Par Malika Azeb

« Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion du cinéma et de renforcement de sa présence dans la société, en soutenant la production cinématographique et en multipliant les espaces de projection et de débats pour rapprocher l'action culturelle du public », a indiqué la ministre dans son allocution prononcée à cette occasion.

Elle a ajouté que le cinéma ne remplit pleinement son rôle que lorsqu'il parvient jusqu'au spectateur et interagit avec lui. Ce message reflète la volonté du secteur de la culture de dépasser les salles traditionnelles afin de multiplier les espaces de projection et de débat, et de faire du cinéma un véritable outil de réflexion, d'expression et de transmission au sein de la société.

Mme Bendouda a également souligné que le fait que l'Égypte soit l'invitée d'honneur de cette édition « reflète la profondeur des liens historiques et culturels qui unissent les deux pays, notamment dans le domaine cinématographique », tout en



rappelant « la place du cinéma égyptien dans le paysage culturel arabe et sa contribution à l'enrichissement de la mémoire artistique commune ». Cette reconnaissance a visiblement touché la délégation égyptienne présente dans la salle.

M. Abdellatif Ellayeh, ambassadeur d'Égypte en Algérie, a, dans son intervention, salué cet événement en affirmant que ce festival « constitue une plateforme importante pour renforcer les échanges culturels et artistiques entre les pays, et une opportunité précieuse pour encourager les jeunes talents et affirmer le rôle du cinéma dans la construction de passerelles de rapprochement

entre les peuples ».

De son côté, le commissaire du festival, Mohamed Allal, a mis en avant les ambitions de cette édition en indiquant qu'elle « s'inscrit dans le cadre de la consolidation du dialogue méditerranéen à travers l'image, grâce à des projections, des débats et des ateliers thématiques pensés pour stimuler la créativité et favoriser l'échange d'expériences entre les cinéastes des deux rives ».

Le programme de cette 6<sup>e</sup> édition s'annonce riche : 55 films issus de 20 pays du pourtour méditerranéen seront projetés jusqu'à la fin du festival, dont 13 films étrangers en première vision et environ 53 films algériens.

Ce riche programme témoigne de la vitalité de la production nationale.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence d'un grand nombre de personnalités artistiques, aux côtés du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, et d'un public qui a pu retrouver des figures incontournables du monde cinématographique algérien, à l'image de l'actrice Bahia Rachedi et de Salah Ougroute, ainsi que de deux légendes du cinéma égyptien : Ilhem Chahine et Souhair El-Morshedy, qui ont conféré à la soirée d'ouverture une dimension particulière.

M. A

## 1<sup>re</sup> ÉDITION DES RENCONTRES AFRO-MÉDITERRANÉENNES DE LA PENSÉE L'HÉRITAGE DE SAINT AUGUSTIN À L'HONNEUR ENTRE TIPASA ET ALGER

Les wilayas de Tipasa et d'Alger accueilleront, du 28 au 30 avril prochains, la première édition des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée.

Cette édition, marquée par ses dimensions humaine et civilisationnelle, vise à mettre en lumière l'héritage de Saint Augustin, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la manifestation sera ouverte le 28 avril sur le site archéologique du Mausolée royal de Maurétanie à Tipasa. Les activités se poursuivront les 29 et 30 avril à travers des rencontres intellectuelles et scientifiques au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, à Alger.

Cette initiative intellectuelle vise à consacrer la place de l'Algérie en tant que trait d'union naturel et civilisationnel entre le continent africain et l'espace méditerranéen, dans un contexte où le dialogue culturel est devenu une nécessité urgente face au repli identitaire et aux défis contemporains.

Placée sous le thème « Augustin, une incarnation algérienne, africaine et méditerranéenne », cette édition constitue une invitation à redécouvrir Augustin en tant que passerelle universelle.

La manifestation verra la participation de délégations officielles et de personnalités internationales de premier plan dans les domaines culturel et diplomatique, ainsi que d'une élite de penseurs et d'universitaires issus d'Afrique et d'Europe, en plus d'intel-

lectuels et de chercheurs algériens.

Le colloque, à travers ses axes scientifiques, entend « repenser le patrimoine augustiniens à la lumière d'une lecture critique contemporaine, afin d'en saisir les valeurs et d'en raviver les dimensions humaines et culturelles », tout en mettant en avant la triple appartenance du penseur — africaine, algérienne et méditerranéenne — ainsi que le rôle de sa pensée dans l'universelle.

La rencontre ambitionne également d'interroger les fondements de la civilisation « en déconstruisant les notions de volonté, de liberté et de dignité pour répondre aux crises de l'homme contemporain et repenser le lien entre l'individu et la collectivité ».

Cet événement culturel et scientifique vise également à « construire un réseau de recherches durables, à renforcer la coopération académique et à créer de nouvelles traditions philosophiques ouvrant de larges perspectives à la réflexion commune entre les deux rives de la Méditerranée », ont indiqué les organisateurs de cette manifestation.

Le communiqué ajoute, en conclusion, que ces Rencontres constituent « une mise sur la pensée comme outil efficace pour construire des relations humaines plus équilibrées et justes, dépassant la logique du conflit des civilisations au profit du dialogue, de la complémentarité et du vivre-ensemble ».

M.A

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2026

## PROLONGATION DES CANDIDATURES AU 18 MAI

La date limite d'inscription à la 8<sup>e</sup> édition du Grand Prix Assia Djebar du roman a été prolongée au 18 mai, a indiqué, dans un communiqué, l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organisatrice du prix.

Ce report a été décidé pour offrir au plus grand nombre possible de maisons d'édition la possibilité de participer à ce prestigieux prix littéraire, encourageant ainsi la production littéraire nationale.

L'Anep invite les maisons d'édition souhaitant participer à déposer leurs candidatures au siège de l'entreprise situé au : 50, rue Khalifa Boukhalfa. BP 355. Alger, en les invitant à consulter les modalités de participation et les informations complémentaires sur le site web [www.prixassiadjebardz.com](http://www.prixassiadjebardz.com) ou sur la page officielle: Grand Prix Assia Djebar du Roman.

Le Prix récompense les romans écrits en arabe, en tamazight et en français, publiés par des maisons d'édition algériennes entre le 14 avril 2024 et le 18 avril 2026. Les œuvres soumises doivent être originales, singulières et n'avoir jamais été primées.

Le jury de cette édition composé de dix membres, inclut le traducteur et poète Hakim Miloud (président), le professeur en sociologie Mustapha Madi, le spécialiste de la littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, l'auteure Myriam Kemmache, la romancière Leïla Hamoutene, le poète Ahsène Maariche, le chercheur en langue amazighe Kousseïla Alik et le poète et traducteur Idir Bellali.

Organisé depuis 2015 en hommage à la célèbre romancière algérienne Assia Djebar, ce Prix récompense la meilleure œuvre romanesque écrite en arabe, en amazighe et en français.

APS

# TUEURS DE BÉBÉS

## L'ÉTAT D'ISRAËL, SES PARRAINS, ET LE MASSACRE INDUSTRIALISÉ DES ENFANTS (3/4)

Si l'Amérique est le complice armé (d'Israël), l'Europe est le passant bien habillé qui a regardé le crime, vérifié que personne ne regardait, et est rentré chez lui pour dîner.

Par Laala Bechetoula  
In mondialisation.ca,  
20 avril 2026

La Lâcheté confortable de l'Europe

Les gouvernements européens ont, depuis octobre 2023, publié des déclarations d'inquiétude. Ils ont exprimé une profonde préoccupation. Ils ont appelé à des pauses humanitaires. Ils ont voté des résolutions non contraignantes. Ils ont envoyé de petites quantités d'aide qu'Israël bloquait à la frontière. Ils ont participé à des conférences où ils discutaient de la situation avec des visages graves et des mains vides. Et ils ont continué à exporter des armes vers Israël, à renouveler les accords commerciaux, à inviter des responsables israéliens dans leurs capitales, et à laisser leurs populations être informées par des radiodiffuseurs d'État que ce qui se passait à Gaza était un « conflit entre deux parties ».

Le Royaume-Uni a vendu 69 millions de livres sterling d'armes à Israël en 2023. L'Allemagne a poursuivi ses exportations d'armes des mois après le 7 octobre. La France a maintenu ses relations diplomatiques et commerciales tout au long. Les Pays-Bas ont été légalement sommés par leurs propres tribunaux de cesser les exportations de composants de F-35 vers Israël — et ont trouvé des moyens procéduraux pour retarder l'application.

L'Union européenne parle de son « ordre international fondé sur des règles » avec la ferveur d'une religion. Les règles, il s'avère, s'appliquent à l'invasion russe de l'Ukraine avec une rapidité et une détermination exemplaires. Elles ne s'appliquent pas au meurtre de 21 000 enfants palestiniens. L'ordre, il s'avère, est fondé sur la préservation des intérêts stratégiques occidentaux, non sur la protection des vies des enfants arabes.

Ce deux poids deux mesures n'est pas un défaut de la politique étrangère européenne. C'est son principe de fonctionnement. Les vies arabes ont toujours été évaluées différemment dans le calcul de la civilisation européenne. Les enfants de Gaza ne sont pas suffisamment européens pour que leurs morts constituent une crise de conscience. Ils sont suffisamment lointains, suffisamment basans, suffisamment musulmans, suffisamment palestiniens, pour être traités comme une « situation humanitaire nécessitant une solution politique ». Leurs morts sont une situation. Les besoins militaires israéliens sont un engagement.

Ce que l'Europe a démontré, avec une clarté cristalline, au cours de ces trente mois, c'est que « Plus jamais ça » — le serment fondateur de la civilisation européenne de l'après-Holocauste — a toujours été conditionnel. Cela signifiait : plus jamais ça pour nous. Pas : plus jamais ça pour quiconque. Et certainement pas : plus jamais ça, y compris quand l'État établi au nom des survivants de l'Holocauste est celui qui tue.

Ce n'est pas un paradoxe. C'est une politique. Et chaque ministre



des Affaires étrangères européen qui a signé une nouvelle déclaration d'inquiétude tout en approuvant une nouvelle licence d'armes porte une responsabilité morale et juridique personnelle pour ce que ces armes ont fait aux enfants de Gaza, du Liban et de l'Iran.

### L'idéologie du meurtre

Il serait confortable d'attribuer cela à des acteurs individuels — un Netanyahu, un Trump, un ministre des Affaires étrangères européen complaisant. Cela rendrait le problème gérable : éliminer les individus, changer la politique. Mais le meurtre des enfants palestiniens n'est pas une aberration personnelle. C'est le produit d'un système idéologique cohérent, et ce système doit être nommé.

L'idéologie coloniale de peuplement israélienne — dans sa forme actuelle, maximaliste et gouvernante — soutient que la terre entre le Jourdain et la mer appartient exclusivement au peuple juif, que la présence palestinienne sur cette terre est un problème démographique et sécuritaire à gérer, réduire et finalement éliminer, et que les morts civils palestiniens sont soit justifiés comme dommages collatéraux dans la poursuite d'objectifs sécuritaires légitimes, soit imputés au Hamas pour les avoir « utilisés comme boucliers humains ». Ce cadrage — chaque enfant mort est la faute du Hamas — a été répété avec une telle constance par les responsables israéliens, les porte-parole militaires et les gouvernements occidentaux qu'il a acquis le statut d'évidence reçue.

Examinons ce que cela signifie. Cela signifie que lorsque les forces israéliennes bombardent un hôpital, c'est parce que le Hamas l'utilisait. Quand elles bombardent une école, c'est parce que le Hamas s'y cachait. Quand elles bombardent un abri de l'ONU, c'est parce que le Hamas avait creusé en dessous. Quand elles affament 2,3 millions de personnes, c'est parce que le Hamas utilise la nourriture comme arme. Quand elles abattent un enfant de deux ans dans sa chambre à Jénine, c'est parce que la présence du Hamas en Cisjordanie exige une réponse sécuritaire. La doctrine du Hamas-bouclier est infiniment élastique : elle absorbe chaque atrocité, explique chaque massacre, justifie chaque blocus. C'est la machine à mouvement perpétuel idéologique de l'impunité.

Mais il existe dans le droit international un principe — si élémentaire qu'il est enseigné la première semaine des cours de droit humanitaire — qui rend toute cette construction non avenue. C'est le principe de proportionnalité. Même si une cible militaire existe. Même si le Hamas est présent. Même s'il y a un objectif militaire légitime. Il demeure illégal de causer à des civils — y compris des enfants — un préjudice disproportionné par rapport au gain militaire attendu. Tuer 21 000 enfants pour poursuivre le Hamas est disproportionné à n'importe quelle mesure concevable. La CIJ l'a dit en janvier 2024. Le procureur de la CPI l'a dit. Chaque grande organisation de droits humains l'a dit. Israël a continué. L'Amérique a posé son veto. L'Europe a exprimé son inquiétude.

Et sous l'argument juridique git un argument moral qui n'exige aucune formation juridique pour être compris : ce sont des enfants. Ils ne sont pas des abstractions. Ils ne sont pas des données démographiques. Ils ne sont pas des menaces sécuritaires. Ils sont Jawad qui a accompagné son petit frère avant de revenir jouer. Ils sont Zeinab qui aidait sa mère à préparer l'iftar. Ils sont les filles de Minab dont l'école s'appelait le Bon Arbre. Ils sont Jinan qui avait besoin de lait et a reçu un blocus. Ils sont Abdelaziz qui avait besoin d'un respirateur et a reçu une panne de carburant.

L'idéologie qui rend leurs morts acceptables — qui fabrique le langage pour traiter leur meurtre sans chagrin, sans rage, sans responsabilité — n'est pas propre à Israël. C'est l'idéologie de tous les pouvoirs coloniaux à travers l'histoire : l'idée que les enfants de certains comptent plus que ceux des autres. Les Britanniques au Kenya. Les Français en Algérie. Les Américains au Vietnam. Les Belges au Congo. Les enfants des colonisés ont toujours été ceux qui pouvaient être tués sans conséquence, pleurés sans alarme internationale, enterrés sans que les gouvernements puissants du monde ne changent de politique en réponse.

Gaza n'est pas une exception. C'est la dernière itération du plus vieux crime. Et nous sommes tous assez vieux pour le savoir.

### Le Silence qui tue

Alan Kurdi était un enfant syrien. Il s'est noyé en Méditerranée le 2 septembre 2015, avec sa mère et

son frère. Une photographe turque nommée Nilüfer Demir a trouvé son corps face contre terre sur la plage près de Bodrum, dans sa chemise rouge et son pantalon bleu et ses petites baskets, et elle l'a photographié. La photographie est devenue virale en quelques heures. Les dirigeants européens ont pleuré. Les dons aux associations caritatives d'aide aux réfugiés ont été multipliés par quinze en vingt-quatre heures. L'image est parue à la une de tous les journaux du monde.

Le monde s'est arrêté un jour. Puis il a continué.

Plus de 21 000 enfants palestiniens ont été tués depuis octobre 2023.

Chacun avait un visage, un nom, une paire de chaussures. Leurs morts ont été photographiés, documentés, diffusés, livestreamés, publiés sur chaque plateforme de réseaux sociaux dans le monde. Les images existent. Les preuves ne manquent pas. Ce qui manque, c'est la volonté politique d'agir sur ce que les images montrent.

Ce fossé — entre témoigner et agir, entre savoir et prévenir, entre voir et arrêter — n'est pas de l'ignorance. C'est une politique. Les gouvernements occidentaux qui ont regardé ces images et ont continué à armer Israël ont fait un choix. Ils ont choisi que la relation stratégique avec Israël — le partage du renseignement, la collaboration technologique, son rôle de plateforme militaire au Moyen-Orient, sa valeur comme actif politique intérieur dans des élections façonnées par des lobbies pro-israéliens — vaut plus que les vies de 21 000 enfants arabes. Ils ont fait ce calcul explicitement, répétitivement, en toute connaissance de cause.

C'est le silence qui tue. Non pas le silence de l'ignorance. Le silence de celui qui sait et choisit de continuer.

Le Secrétaire général de l'ONU a dit en novembre 2023 : « Gaza est en train de devenir un cimetière pour enfants. » Il l'a dit publiquement, devant des caméras, devant le Conseil de sécurité. Trois de ses cinq membres permanents ont continué à armer, protéger ou silencieusement permettre à l'État qui enterre.

L.B (à suivre...)

## Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

### LE BANIAN ET LE ROCHER

Il était une fois, dans un petit village d'Afrique de l'Ouest, un jeune banian qui poussait difficilement entre deux rochers. Chaque jour, il luttait pour prendre racine, pour grandir. Mais les rochers, lourds et froids, l'écrasaient sans cesse.

— Tu n'es pas fait pour grandir ici, lui soufflait le vent.

Mais le petit banian tenait bon. Il espérait que le soleil serait plus doux, que les pierres finiraient par lui faire de la place.

Les saisons passèrent. Le banian, tordu et blessé, ne grandissait presque plus. Un matin, une hirondelle en migration s'arrêta sur ses maigres branches.

— Pourquoi restes-tu ici où rien ne t'aide à devenir grand ?

— Parce que c'est ici que je suis né.

— Ce n'est pas parce que tu es né dans la douleur que tu dois y



rester. Viens. Je connais une terre où les arbres respirent et où la lumière caresse les feuilles.

Le petit banian hésita longtemps, puis un jour, il la suivit. Il s'envola avec elle dans son cœur.

Là-bas, dans une terre fertile, il reprit racine. Lentement, il se redressa, puis il grandit, libre, vaste et serein.

#### Morale :

« Tu ne peux pas guérir dans l'endroit qui t'a blessé.

Et pourtant, combien d'entre nous retournent encore et encore dans ce même environnement, ce même cercle, ce même schéma, espérant un résultat différent ?

Le changement, ce n'est pas magique. C'est radical. Parfois, il faut partir. Pas parce qu'on déteste, mais parce qu'on se respecte.

Grandir, c'est apprendre à fermer les portes silencieusement, mais définitivement. »

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 30 juillet 2025

### LE KARKABE DU BON VIEUX TEMPS

Le nom des vieilles galoches en bois d'oliviers, que les anciens habitants de Tlemcen, Alger, Oran..... utilisaient dans l'ensemble des endroits humides et les espaces d'eau (le Hammam, ou Beit Saboun (Buanderie)), étaient appelés surtout sous le nom commun de Karkabe.

#### À Alger, on l'appelle " Kabkab ".

La présence exacte de celui-ci dans les villes déjà citées avait apparue au début du 16ème siècle, mais d'origine purement Ottomane, raisonnablement côtoyer et utiliser dans les divers Hammams publics par les hommes, avec d'autres espaces particulièrement réservés à la junte féminine de noblesse et des classes moyennes, pour des utilités d'hygiène et des rituels assez particuliers, conservé au sein de toutes les sociétés ethniques de la séculaire cité Algérienne, vitrine du Maghreb et de l'Orient.

Dans les petites ou grandes Douiras Algérienne, le Karkabe était quotidiennement obligatoire, pour toutes les personnes devant se rendre aux petits coins collectifs, ou dans les Beit Saboun.

Le nom de cette galoche particulière, provient du bruit : « Kar Kab » assourdissant, qu'il provoquait sur le Zellidje des salles d'eau et sur les tomettes rouges de parterres des terrasses, durant les saisons d'hivers ou des pluies orageuses et printanières.

Les diverses paires de Karkab rationnelles, étaient fabriquées avec de coquettes peintures standards, réalisés avec du bois d'olivier, ou du bois de certains arbres épineux de la grande famille des Rhamnacées, comme le Jujubier de l'ensemble des pays tropicaux.

Pour bien convenir aux jolis pieds des belles dames, on lui avait adapté au début, une ceinture en cuir tanné, très souple et non décoré, mais d'origine particulièrement animale.

Comme souligner, le Karkab était utilisé précisément et fréquemment, dans l'ensemble des endroits d'eaux, ou des espaces très humidifiés.

Beaucoup plus tard, il était réalisé avec une lainière en filature, couverte de luxueuses étoffes de velours ou de soie, richement brodé et perlé par les bons soins d'ardentes jeunes mariées, des familles fortunées.

L'ornementation des lainières le long des remarquables époques passées, représentait la gracieuse fleur de l'œillet, aux délices des beaux rêves et du romantisme.

Cette prestigieuse fleur, est aussi le blason de la cité maghrébine, utilisé aussi dans la décoration des



riches vêtements, sous des formes entrelacées parmi les fines feuilles de fetla en or ou en argent, parfois entièrement incrusté de nacre blanc ou des coraux de couleurs.

Je fais remarquer également, que la fleur en question, était sculpté sur les portes et fenêtres, dans les intérieurs des Douiras et palais princiers.

De nos jours, le nostalgique Karkab hérité des aïeux, est remplacé par des sandales en matière plastique ajouré, dans le reste des Hammams.

Dans les pays de l'Europe, le fabuleux Karkab tiens lieu de sabot entièrement en bois, surtout dans les villages des campagnes, mais également utilisé comme garniture en chocolat, lors des joyeuses fêtes familiales de Noël.

Ainsi, pour clore cet aperçu historique du Karkab, je dirais aux héritiers et aux lecteurs amoureux de sa culture, ou sont passé nos merveilleuses habitudes et coutumes de l'époque et nos remarquables traditions millénaires, relevant de notre historique cité depuis ses fondateurs.

A l'heure actuelle, cette cité a vue disparaître à jamais ses fabuleux ateliers et ses gracieuses échoppes, qui étaient autrefois au sommet des plus beaux commerces et métiers de l'artisanat traditionnel, de tout le bassin méditerranéen.

Publié par Samir Benblal sur Facebook, dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 22 avril 2026

### LE SERPENT QUI A DIT LA VÉRITÉ

Il y a longtemps, dans l'épais sous-brosse d'une forêt tropicale, vivait un serpent nommé Zala. La plupart des animaux de la forêt l'ont évité, non pas parce qu'elle leur avait fait du mal, mais parce qu'elle était un serpent - et les serpents, croyaient-ils, ne pouvaient Zala n'était pas un serpent ordinaire. Elle appréciait la vérité plus que tout. Elle n'a jamais menti, même quand ça lui serait bénéfique. Ses paroles étaient toujours honnêtes, et elle vivait tranquillement, sans jamais déranger personne.

Un an, une terrible sécheresse a frappé la forêt. La rivière a séché, les fruits se sont ratatinés, et les animaux sont devenus désespérés. Les tensions sont montées, et un matin, un lionceau a disparu.

La forêt a éclaté en panique. Le roi lion, féroce de chagrin, rugit à travers la terre, exigeant que le petit soit trouvé. Un babouin jaloux, qui avait toujours détesté Zala, l'a pointée du doigt et a crié : « C'était le serpent ! Je l'ai vue près du petit ! » Bien que ce n'était pas vrai, la peur s'est répandue plus vite que le feu. Les animaux ont encerclé Zala, et le roi lion a grogné : « Si vous avez fait cela, parlez maintenant avant que le jugement n'arrive. » Zala leva calmement la tête et dit : « Je n'ai pas touché le petit. Je l'ai vu chasser une grenouille près du vieux figuier. C'est la dernière fois que je l'ai vu.

Les animaux se sont moqués. « Les serpents mentent, » disaient-ils. Mais la vieille tortue sage a parlé. « Elle n'a jamais menti avant. Cherchons le figuier. »

#### Et c'est ce qu'ils ont fait.

Là, à moitié enterrés dans l'herbe sèche près du figuier, ils ont trouvé le petit - emmêlé dans des vignes, assoiffé mais vivant. Il était tombé et ne pouvait pas sortir.

Le roi lion était submergé de soulagement. Il s'est tourné vers Zala et a baissé sa puissante tête. "Tu as sauvé mon fils avec ta vérité. J'ai jugé ton corps, pas ton cœur. Pardonne-moi."

Depuis ce jour, Zala a été honorée par tous, et la forêt a appris que l'honnêteté, peu importe à quel point sa forme, mérite toujours le respect.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 24 mai 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:25	12:46	16:31	19:35	21:01

## NOUVEAU PLAN DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU

# POUR UNE SÉCURITÉ HYDRIQUE GLOBALE ET À LONG TERME

**Le nouveau plan de gestion du secteur des ressources en eau, ordonné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consacre une orientation claire visant à instaurer une approche proactive et durable afin de consolider la sécurité hydrique, qui soit complète et à long terme, de manière à soutenir le processus de développement, ont souligné des experts.**

Dans des déclarations à l'APS, ils ont expliqué que ce nouveau plan traduit un changement qualitatif dans l'approche de l'Algérie en matière de gestion des ressources en eau, fondée sur la diversification et la valorisation des ressources, notamment à travers les projets récemment réalisés dans le dessalement et de la réutilisation des eaux épurées. Cette dynamique permettra, soulignent-ils, d'améliorer l'approvisionnement en eau tant pour la population que pour l'activité économique.

L'expert économique, Houari Tigherssi a indiqué que ce plan confirme que "la volonté politique dans le secteur de l'eau en Algérie repose désormais sur l'anticipation plutôt que sur la réaction, sur la diversification des sources au lieu de la dépendance à une seule, ainsi que sur la durabilité plutôt que sur des solutions conjoncturelles".

Il a ajouté que ces choix, aujourd'hui traduits en projets concrets, permettront à l'Algérie de franchir des étapes vers la consolidation d'une véritable sécurité hydrique soutenant le développement sous toutes ses formes.

Les orientations du président de la République traduisent, dit-il, "un passage clair d'une logique de gestion de la rareté à la construction d'une véritable sécurité hydrique, affirmant que l'eau est une question de souveraineté placée parmi les priorités de l'Etat, et non comme un simple service public", d'autant plus que "cette volonté ne s'est pas limitée au discours,



mais s'est concrétisée à travers de grands projets, tels que la généralisation des stations de dessalement de l'eau de mer".

M. Tigherssi a également évoqué les importantes précipitations enregistrées cette saison, soulignant qu'elles offrent une plus grande marge de manœuvre et renforcent les réserves hydriques, tant superficielles que souterraines. Il a insisté sur la nécessité d'accompagner cette abondance par une gestion efficace et rationnelle de la part de l'ensemble des acteurs du secteur.

De son côté, l'expert et conseiller économique Abdelkader Slimani a considéré que le nouveau plan ordonné par le président de la République constitue "le prolongement d'un vaste processus d'investissement qu'a connu l'Algérie ces dernières années,

notamment dans le domaine du dessalement de l'eau de mer", en plus de représenter "un changement qualitatif dans la politique publique, passant de la gestion de la rareté à la construction d'une abondance durable".

Ainsi, a-t-il insisté, l'Algérie deviendra "l'un des pays leaders en Afrique dans la gestion des ressources hydriques face aux changements climatiques".

M. Slimani a également affirmé que la mission confiée au ministre de l'Hydraulique pour l'élaboration de ce plan reflète une perception quant à la nécessité de moderniser le système de gouvernance de l'eau, notamment après des années de fluctuation des précipitations due aux changements climatiques, ainsi que l'augmentation de la demande en eau liée à la croissance

démographique et à la dynamique économique.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la restructuration d'un secteur vital ayant un impact direct sur la sécurité alimentaire, d'autant plus qu'il constitue un levier essentiel de la production agricole, laquelle contribue à hauteur d'environ 12 à 14 % du produit intérieur brut en Algérie, a ajouté M. Slimani.

Pour sa part, l'expert économique Ishak Kherchi a affirmé que l'Algérie sort progressivement de la dépendance conjoncturelle au taux de remplissage des barrages, à travers l'adoption d'une politique plus efficace et durable, fondée sur la diversification des sources, soulignant que la mission confiée au ministre de l'Hydraulique pour l'élaboration du nouveau plan traduit une volonté claire et anticipative de gestion de cette ressource stratégique, garantissant la concrétisation d'une sécurité hydrique à long terme, basée sur la prévision, la préparation et la réactivité.

Il a enfin indiqué que cette démarche s'inscrit dans une dynamique de réformes engagée par l'Algérie ces dernières années, marquée par le passage d'une dépendance quasi totale aux ressources conventionnelles (barrages et forages) à un investissement intensif dans les stations de dessalement de l'eau de mer, devenues un choix stratégique pour renforcer la sécurité hydrique.

RA

## STATION DE DESALEMENT DE KOUDIAT EDDRAOUCHE

# LA 2E TRANCHE DU RACCORDEMENT AVAL VERS ANNABA RÉCEPTIONNÉE "AU DÉBUT DE L'ÉTÉ 2026"

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a annoncé, samedi à Annaba, que la 2ème tranche du raccordement aval à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouche (El Tarf) vers la wilaya d'Annaba sera réceptionnée "au début de l'été 2026", ce qui entraînera un saut qualitatif en matière d'alimentation de la région en eau potable.

Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Annaba, que ce projet stratégique "s'inscrit dans le cadre du programme national de sécurisation des ressources en eau, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique, à développer les infrastructures hydrauliques et à garantir un service public de l'eau régulier et durable pour les citoyens".

Le ministre, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a indiqué que ce projet, qui constitue une extension de la première phase dont les travaux ont été achevés l'année dernière, vise à relier directement la wilaya d'Annaba à la station de dessalement d'eau de mer de

Koudiat Eddraouche.

Il a souligné que les travaux ont atteint des "étapes avancées qui permettent une mise en service dans les délais impartis, surtout avec l'approche de la saison estivale, garantissant ainsi une amélioration tangible dans l'alimentation des populations en eau potable".

Selon les explications techniques fournies par la directrice de l'hydraulique, Djamilia Briki, le projet comprend la réalisation d'un grand réseau de transfert s'étendant sur une distance d'environ 150 km de canalisations de différents diamètres, ainsi que 10 réservoirs d'eau d'une capacité totale de 140.000 m3, en plus de 4 stations de pompage.

La wilaya d'Annaba recevra, au titre de ce projet structurant, un volume de l'ordre de 160.000 m3, permettant une distribution régulière couvrant toutes les communes et garantissant un approvisionnement quotidien ou périodique (selon les besoins et la densité de population).

Lors de l'inspection des réservoirs de 10.000 m3, situés dans la région de Chaïba (commune de Sidi Ammar), M. Bouzegza a souligné "l'importance de la numérisation

et de l'amélioration des performances grâce à l'introduction de techniques de télégestion intelligente qui permettent une prise en charge rapide et efficace des préoccupations des citoyens en matière d'approvisionnement en eau".

Le ministre avait auparavant inspecté, dans la zone d'El Houaichia (commune du Lac des Oiseaux, dans la wilaya d'El Tarf) les travaux de la canalisation principale de raccordement où, accompagné des walis d'Annaba et d'El Tarf (MM. Abdelkrim Lamouri et Mohamed Meziane), il a écouté un exposé détaillé sur l'avancement global de ce projet stratégique.

Bouzegza a instruit les responsables concernés à l'effet d'accélérer le rythme des travaux afin de réceptionner le projet et de le mettre en service dans les plus brefs délais, rappelant que la station de dessalement de Koudiat Eddraouche assurera, une fois ce projet achevé, l'alimentation en eau potable des wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda et d'El Tarf.

RA

## SMART-ROBOTICS CHALLENGE

# PLUS DE 300 PARTICIPANTS AU CONCOURS

Plus de 300 concurrents jeunes prennent part au concours de wilaya Smart-Robotics challenge (challenge de la robotique intelligente), organisé samedi la salle omnisports Ahmed-Zabana de Touggourt, à l'initiative de l'Association locale Fikratouk.

Mis sur pied en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), le concours qui a drainé un large public, des jeunes, des professionnels et des férus de robotique, porte sur une concurrence dans le do-

main scientifique et technique de la cybernétique, dont la manipulation de robots, la lutte robotique (Robot Sumo), le line-follower-robot (suiveur de ligne), et le robot-grimpeur ou franchisseur d'obstacles.

Première du genre au niveau de la wilaya, cette compétition vise à ancrer la culture de l'intelligence artificielle, le développement de l'esprit de compétitivité scientifique et technique chez les jeunes générations et leur encouragement à plus de progrès dans le domaine de la

conception et de la programmation robotique, a indiqué le président de l'association organisatrice, Ishak Karama.

Il a qualifié cette initiative d'opportunité de mettre en valeur le potentiel et les compétences dans le domaine de l'innovation scientifique chez les enfants, et leur permettre d'échanger leurs expériences.

RA